

Concertation sur l'insertion professionnelle
des jeunes

Projet de structure du rapport

Jeudi 8 décembre 2016

Ce Powerpoint présente la structure du futur rapport sur l'insertion professionnelle des jeunes qui sera remis en janvier.

Ce rapport présente un diagnostic des difficultés rencontrées par les jeunes dans leur accès au marché du travail.

Il est articulé autour de cinq questions abordées au cours des séances du groupe de travail



Cinq questions pour un diagnostic

- 1/ En quoi la situation des jeunes sur le marché du travail est-elle **spécifique** ?
- 2/ Peut-on porter un **diagnostic unifié** sur l'insertion des jeunes ? Ou faut-il distinguer entre les situations ?
- 3/ Quelles sont les difficultés d'insertion des jeunes qui proviennent du fonctionnement du **marché du travail** ?
- 4/ Quelles difficultés renvoient à des facteurs **externes au marché du travail** (éducation, protection sociale, freins dits « périphériques ») ?
- 5/ Quel **bilan** peut-on dresser des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes ?

===

- Quels **leviers d'action** à la main des partenaires sociaux pour une meilleure insertion professionnelle des jeunes ?

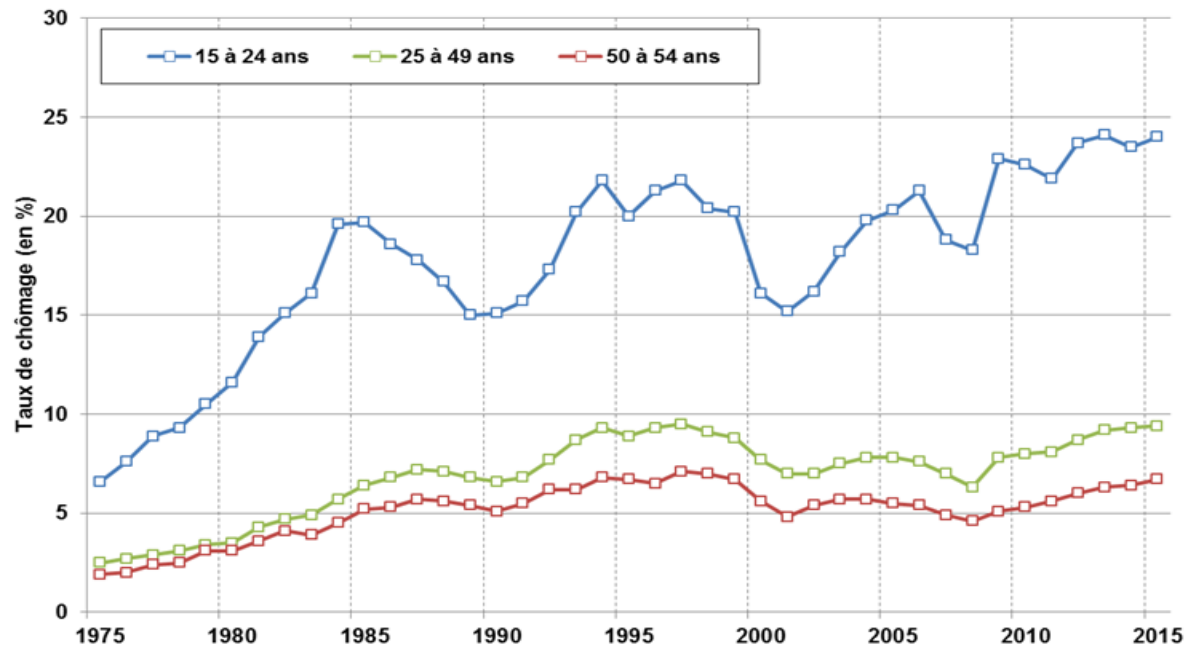


1/ En quoi la situation des jeunes sur le marché du travail est-elle spécifique ?



Des jeunes plus exposés à la conjoncture

Evolution du taux de chômage des jeunes plus heurtée que celle du reste de la population

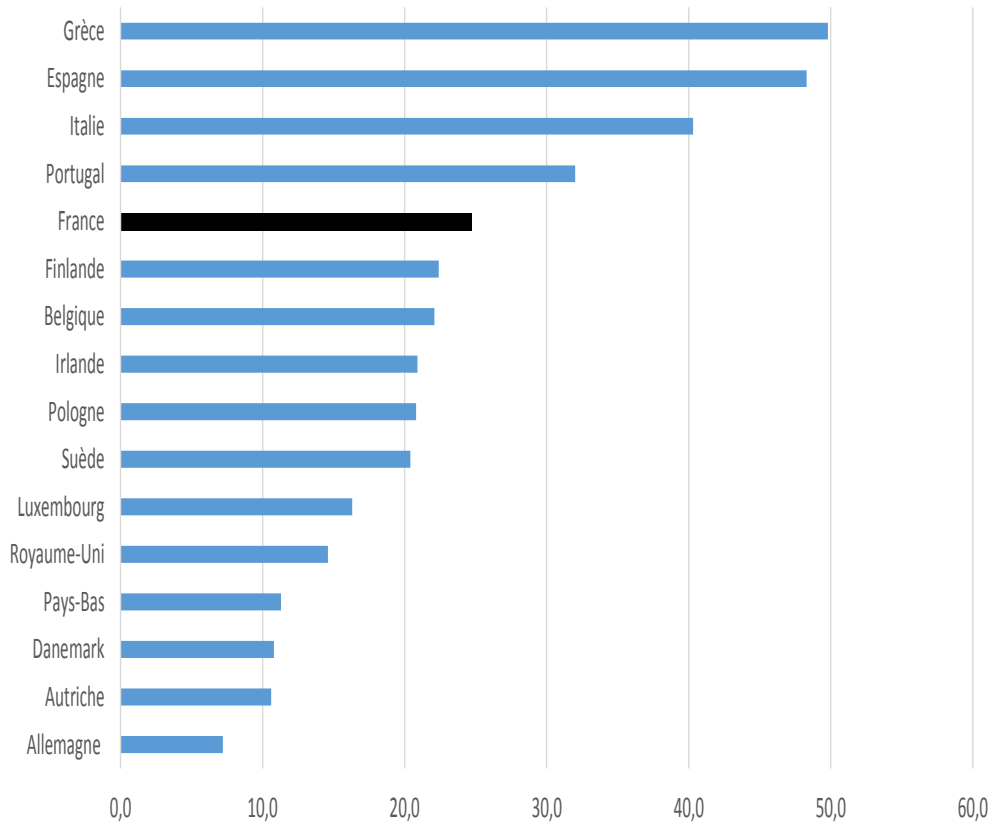


Mais pas d'effet cicatrice observable à moyen terme : on observe un effet de rattrapage au bout de quelques années, tant en termes de taux d'emploi que de salaires mensuels moyens entre les cohortes entrées sur le marché du travail en période de faible conjoncture et les autres (INSEE Analyses n°8, février 2013, M. Gaini, Finir ses études en période de mauvaise conjoncture : un désavantage qui perdure ?)

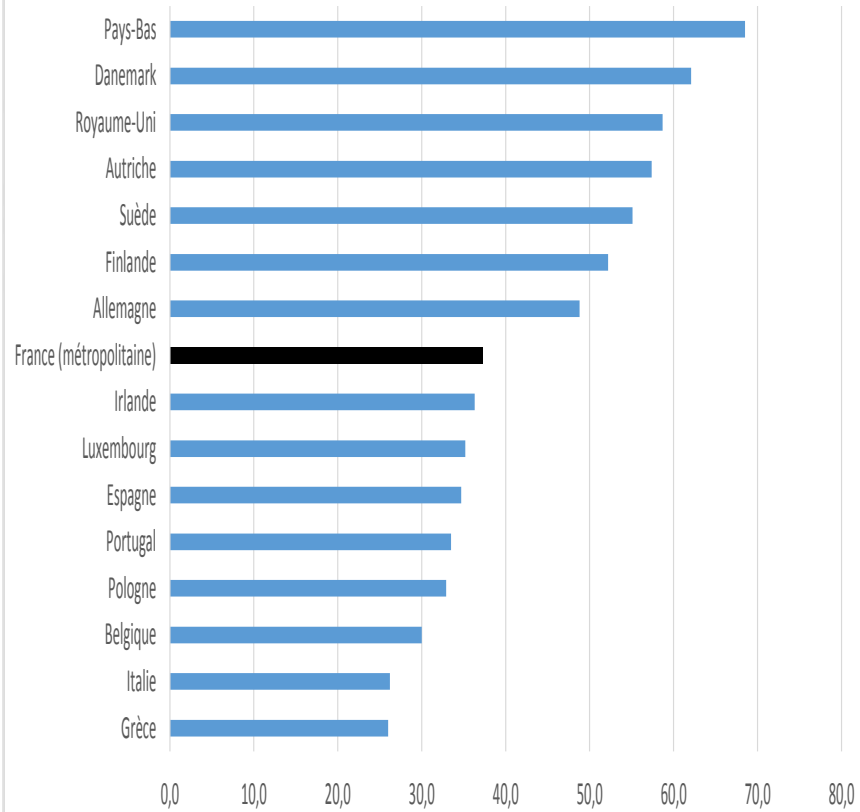


Un taux de chômage élevé et une faible activité en comparaison européenne

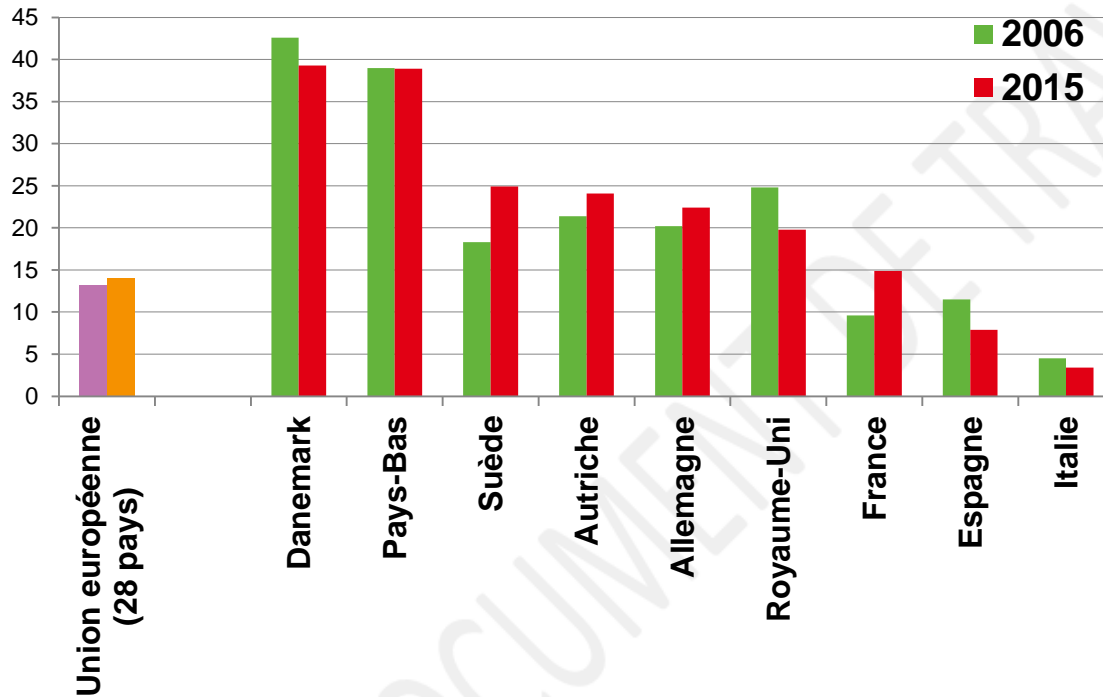
Taux de chômage des 15-24 ans (2015)



Taux d'activité des jeunes (15-24 ans) 2015



Une faible activité qui s'explique par le fait que les jeunes sont majoritairement en études et cumulent peu emploi et études



Champ : population âgés de 15 à 29 ans

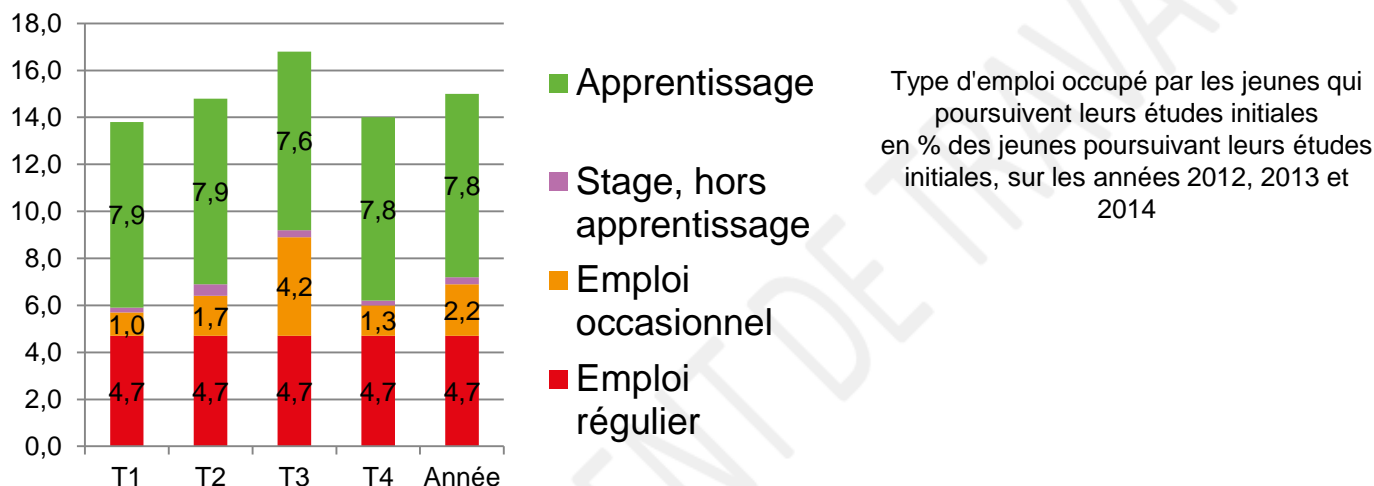
Source : enquêtes Labour Force Survey Eurostat.

Ce cumul s'explique dans certains pays par un fort taux de jeunes en apprentissage (plus des 2/3 de ces situations de cumul en Allemagne) mais au Danemark et aux Pays Bas l'apprentissage évolue autour de 8 points alors que le taux de cumul atteint 40%.



Un effet ambigu du cumul emploi études sur l'insertion

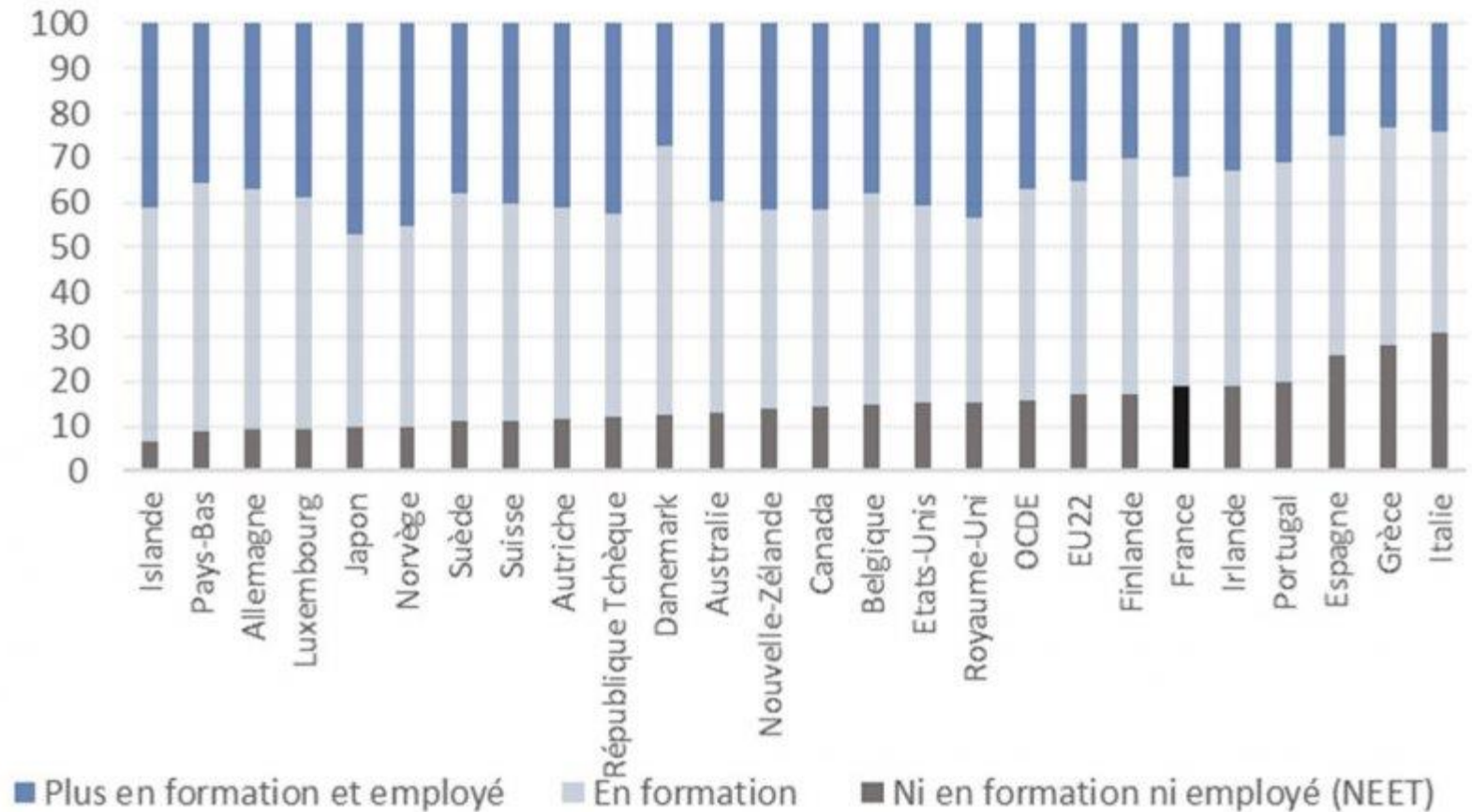
- Un cumul qui renvoie surtout à de l'apprentissage



- **l'impact du travail étudiant sur les débuts de carrière professionnelle** est plutôt positif tant en terme de taux d'emploi que de salaires et d'auto évaluation. Mais cet effet ne saurait masquer cependant les conséquences liées au risque d'échec scolaire qu'il occasionne (voir travaux de l'OVE)
- Un effet plutôt positif quand le travail est intégré aux études mais plus ambigu quand il est en concurrence avec les études et dépasse un certain nombre d'heures (une dizaine d'heures/semaine) → contrainte horaire apparait comme un déterminant central de la réussite scolaire



Moins de jeunes scolarisés et plus de jeunes NEET en France que dans les pays Nordiques et en Allemagne



Un indicateur plus pertinent : la part de chômage des jeunes

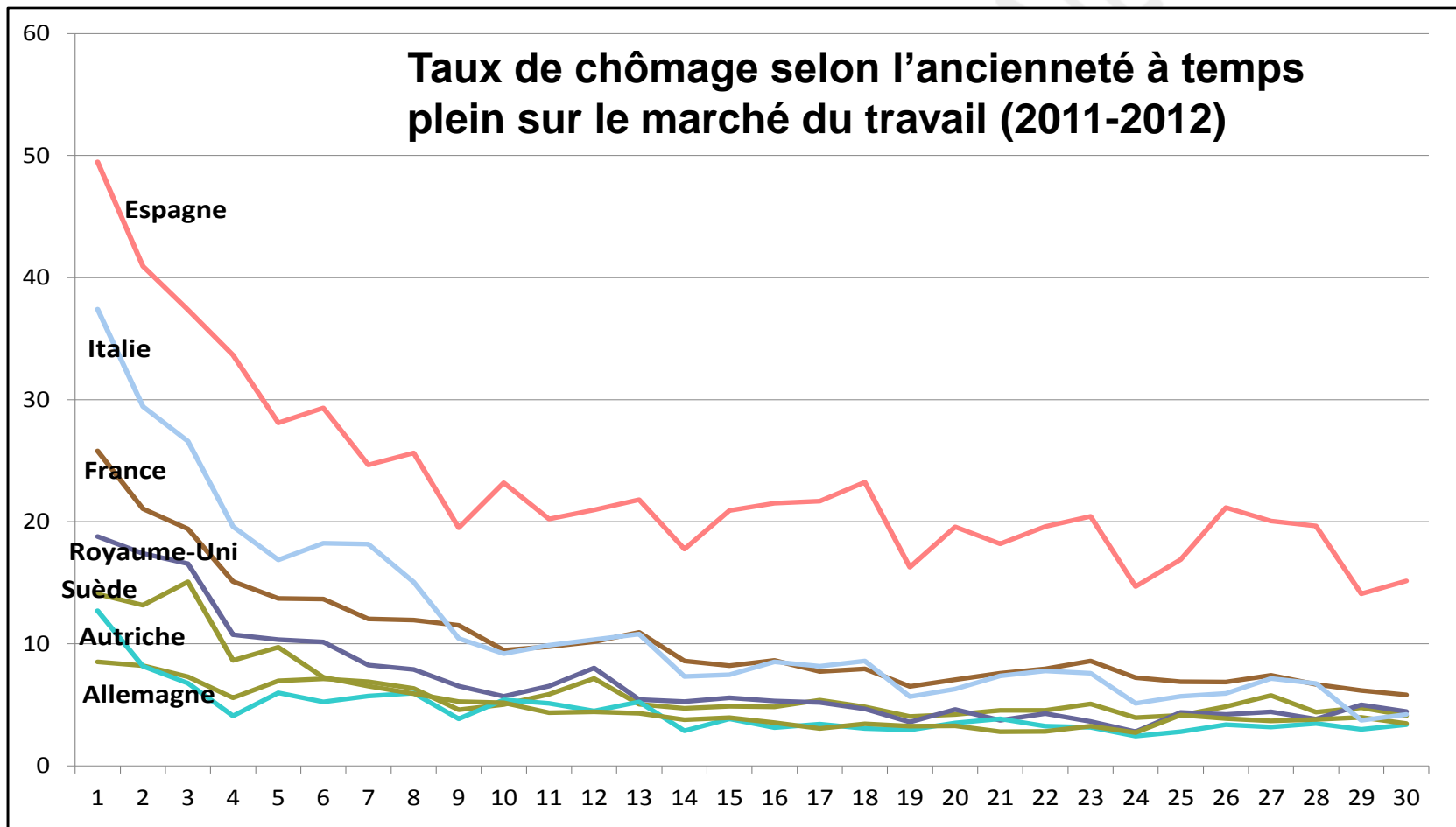
Part de chômage des jeunes par tranche d'âge en Europe (2015)

en %	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
France	4,4	13,8	11,6
UE28	4,9	11,7	10,2
Allemagne	2,2	4,8	4,8
Royaume-Uni	8,8	8,3	5,1
Italie	4,2	16,5	15,1

Source : Eurostat, LFS, 2015



Une insertion progressive sur le marché du travail (1/2)

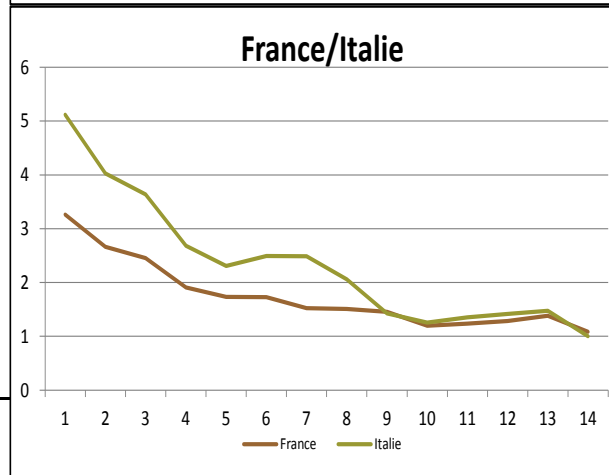
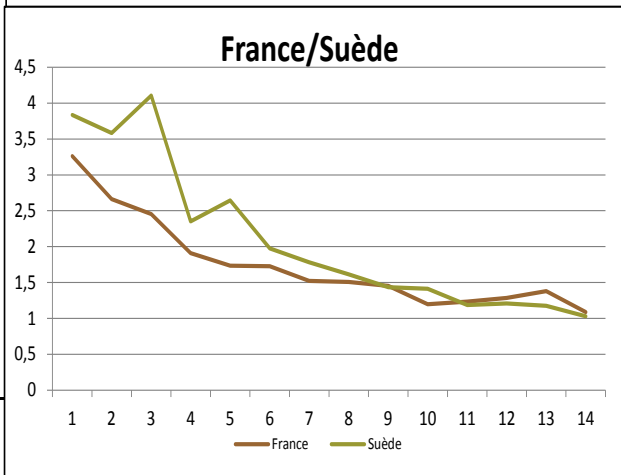
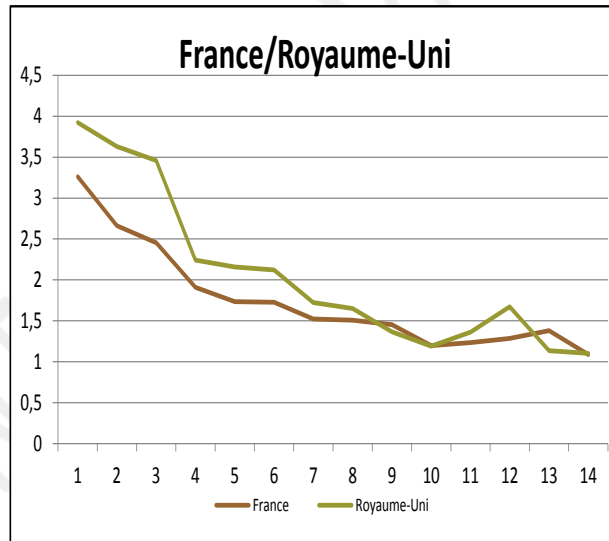
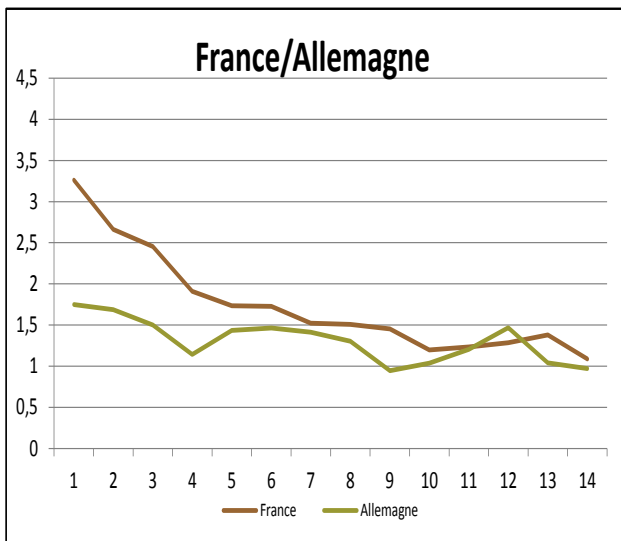


Source : enquêtes Labour Force Survey
2011 et 2012 Eurostat - Calculs DARES



Une insertion progressive sur le marché du travail (2/2)

Comparaisons des ratio de chômage des personnes récemment entrés sur le marché du travail / taux de chômage des plus anciens (2011-2012)



Source : enquêtes
Labour Force
Survey
2011 et 2012
Eurostat - Calculs
DARES



En conclusion sur cette première question

- Un taux de chômage des jeunes élevé dans tous les pays européens et particulièrement en France
- Ce sur-chômage des jeunes est à mettre en perspective car :
 - jeunes avant 20 ans sont majoritairement en études donc faiblement actifs
 - faible cumul études emploi en France, même si en progression notamment du fait d'une croissance de l'apprentissage
- La part de chômage des 20-29 ans, indicateur plus pertinent pour analyser la situation des jeunes à l'égard de l'emploi, est toutefois plus élevée qu'en moyenne dans l'UE
- La transition des jeunes vers l'emploi est plus longue



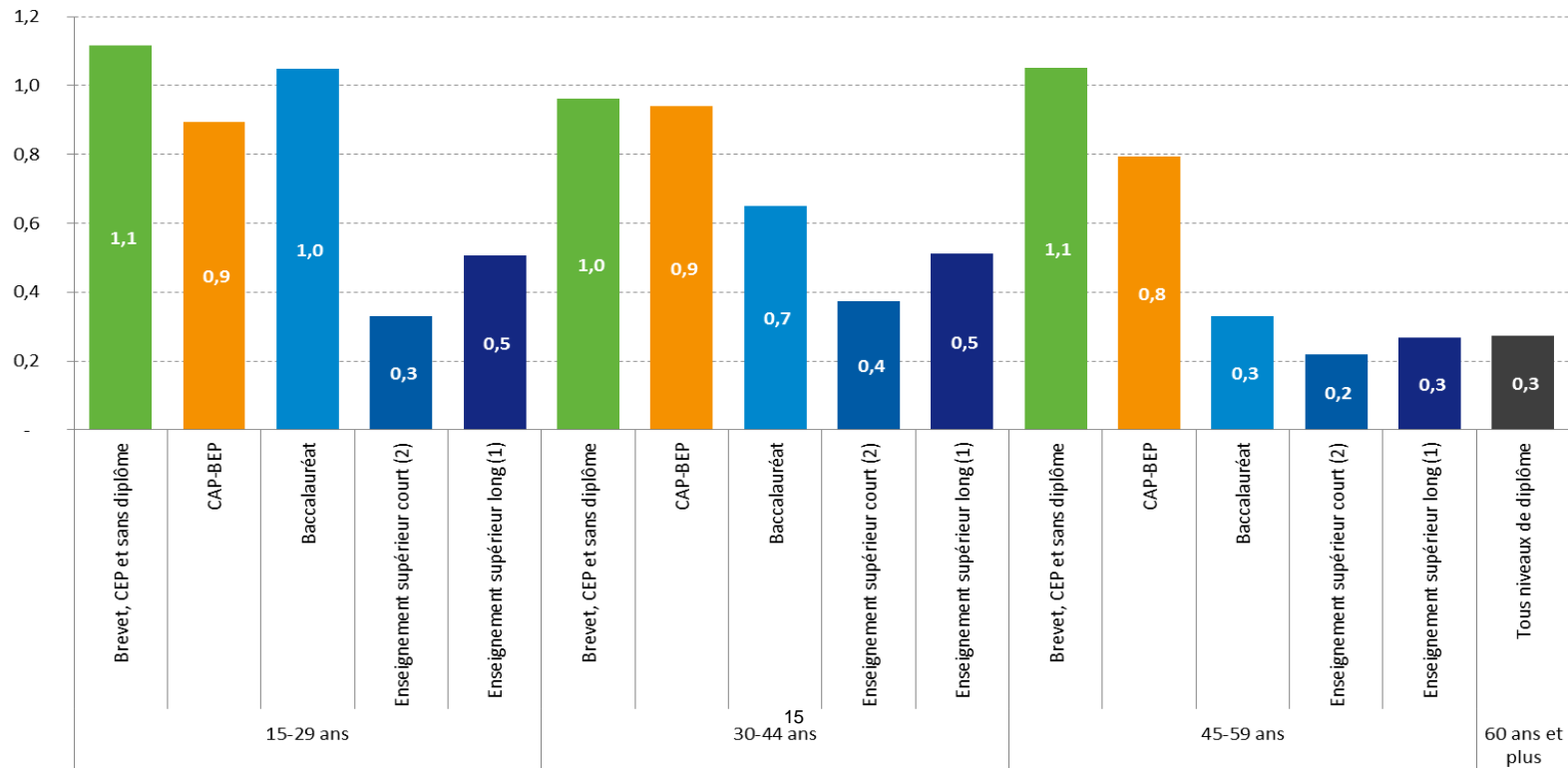
- **2/ Peut-on porter un diagnostic unifié sur l'insertion des jeunes ? Ou faut-il distinguer entre les situations ?**



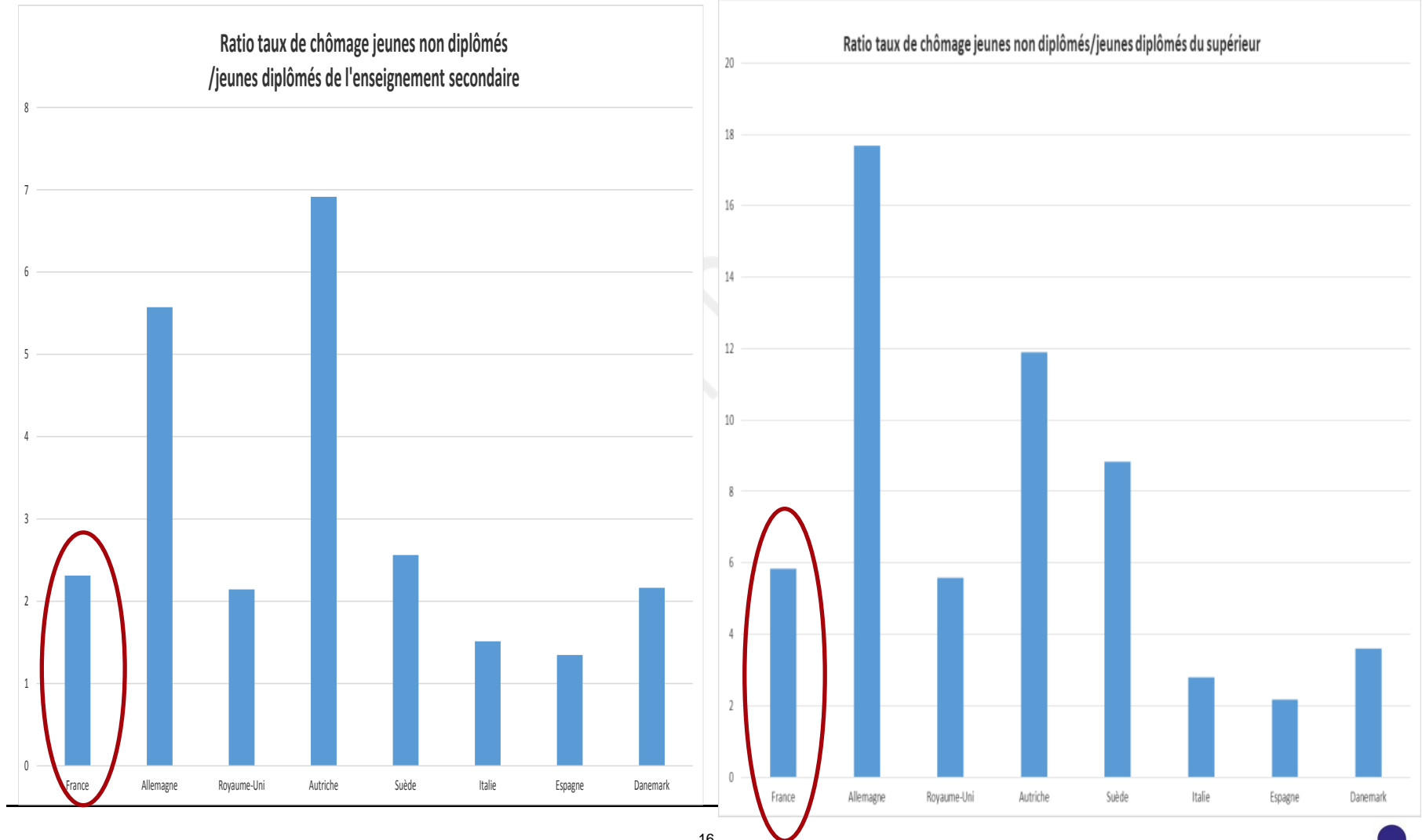
Un problème de qualification plus que d'âge

Alors que les générations qui entrent sur le marché du travail sont toujours plus diplômées que les précédentes, la situation des moins diplômés se dégrade toujours plus relativement, et la crise a amplifié ce phénomène.

Contributions au taux de chômage en 2014 par âge et niveau de qualification



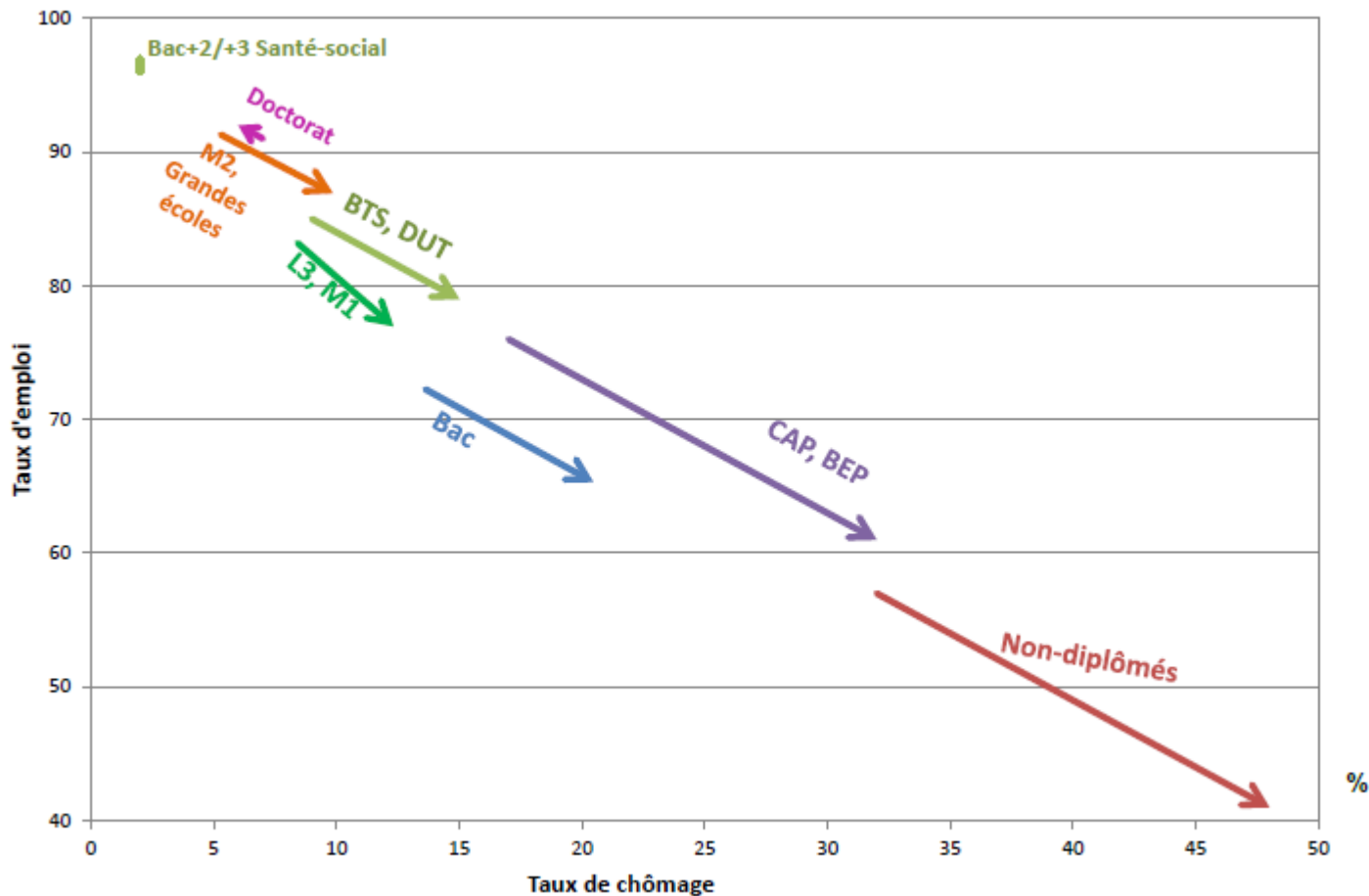
Une hétérogénéité diplômés/non diplômés qui se retrouve dans d'autres pays européens



Source : enquêtes Labour Force Survey Eurostat.



Une surexposition au chômage des moins diplômés et des trajectoires d'insertion de plus en plus marquées par le chômage pour les moins diplômés



Enquête Céreq sur l'insertion professionnelle des primo-sortants du système éducatif.

Comparaison trois ans après la sortie du système éducatif des générations 2004 et 2010.

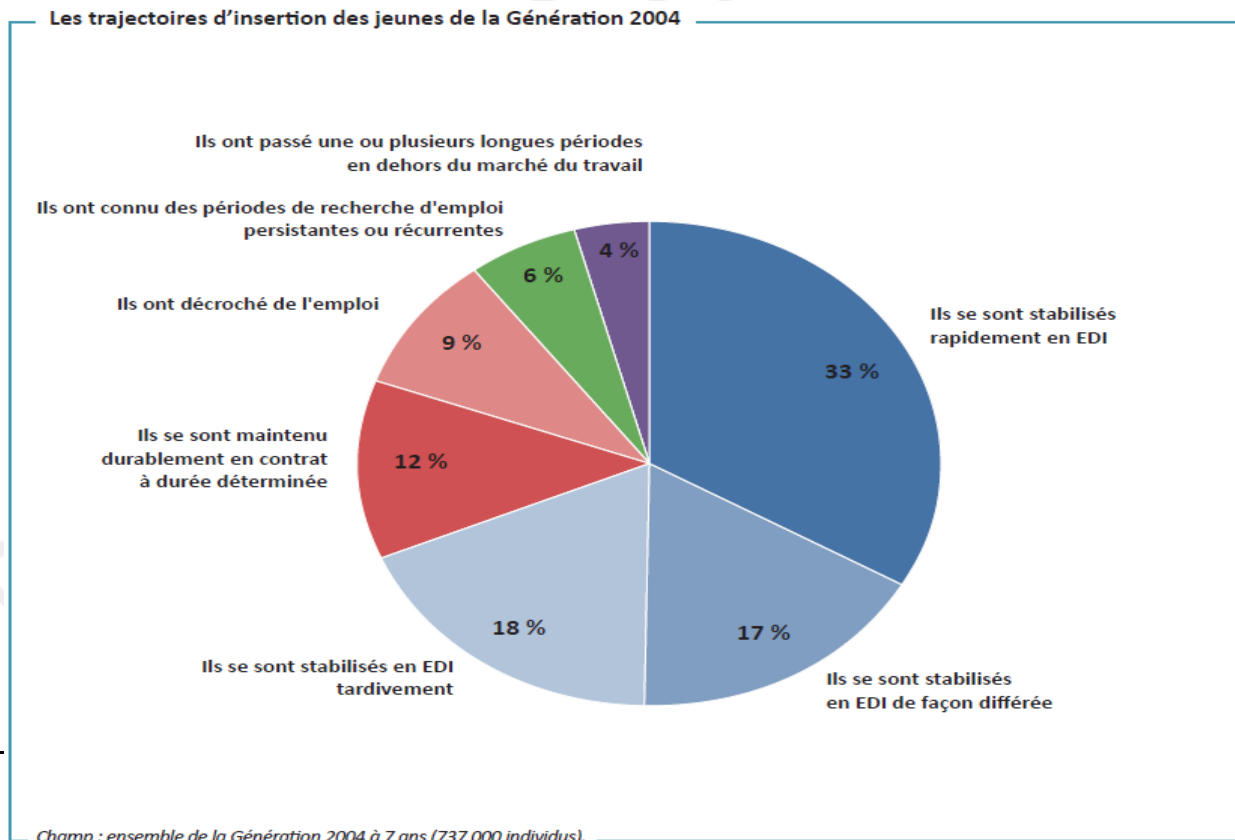


Un accès différencié à l'emploi stable

Génération 2004 (à 7 ans) (Cereq 2015)

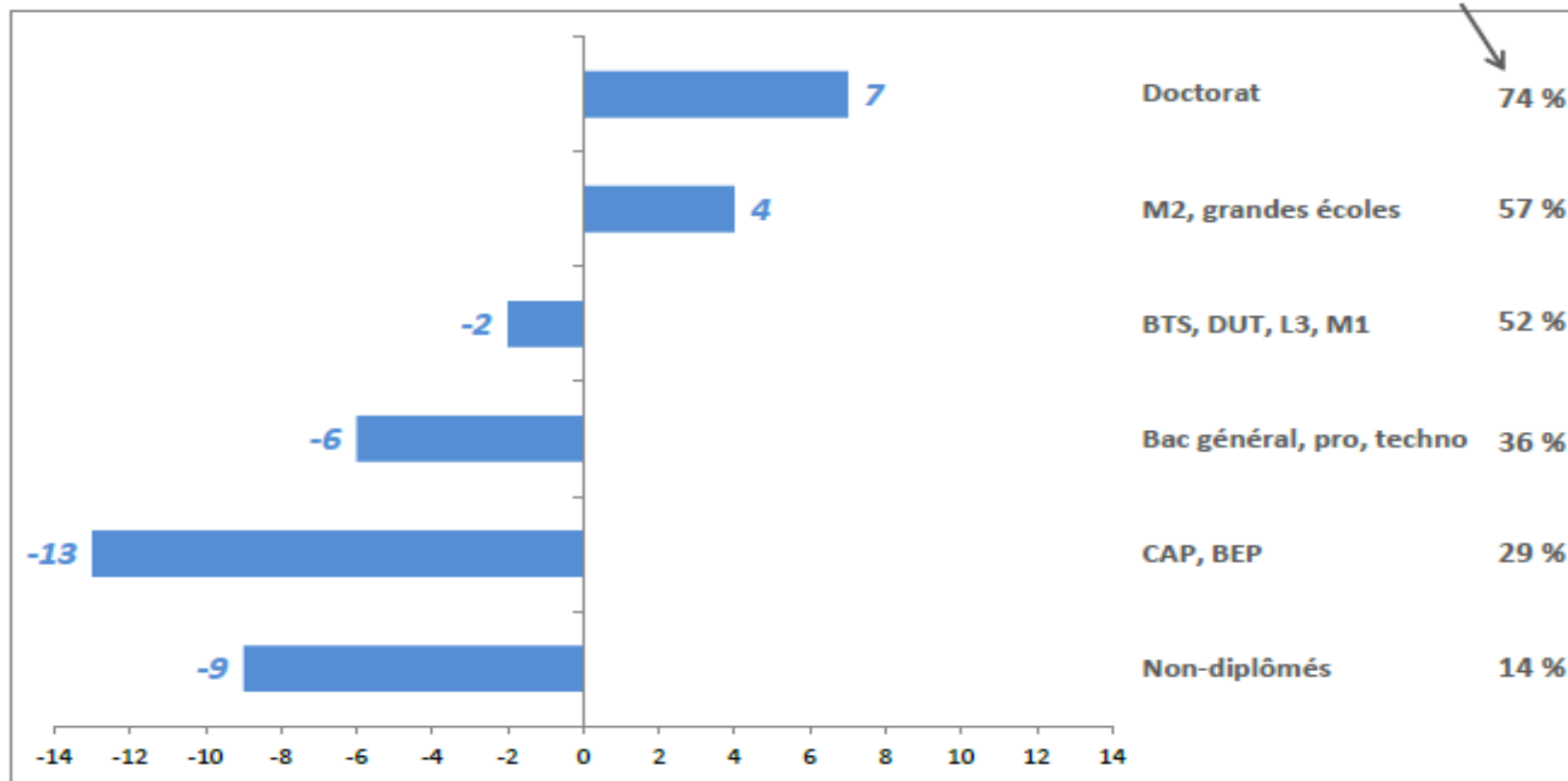
- 1/3 de stabilisation rapide en EDI
- 1/3 de stabilisation tardive en EDI
- 1/3 d'instabilité (succession de EDD ou périodes récurrentes et prolongées de chômage)

Source : Cereq, juillet 2015, Les 7 premières années de vie active de la génération 2004.



Le diplôme est également déterminant pour l'accès à un emploi durable

Ecart Génération 2010 vs. 2004
Part des jeunes en emploi quasi-permanent



Mais cette protection varie selon les spécialités de formation

► Trajectoires d'entrée dans la vie active selon le niveau de diplôme

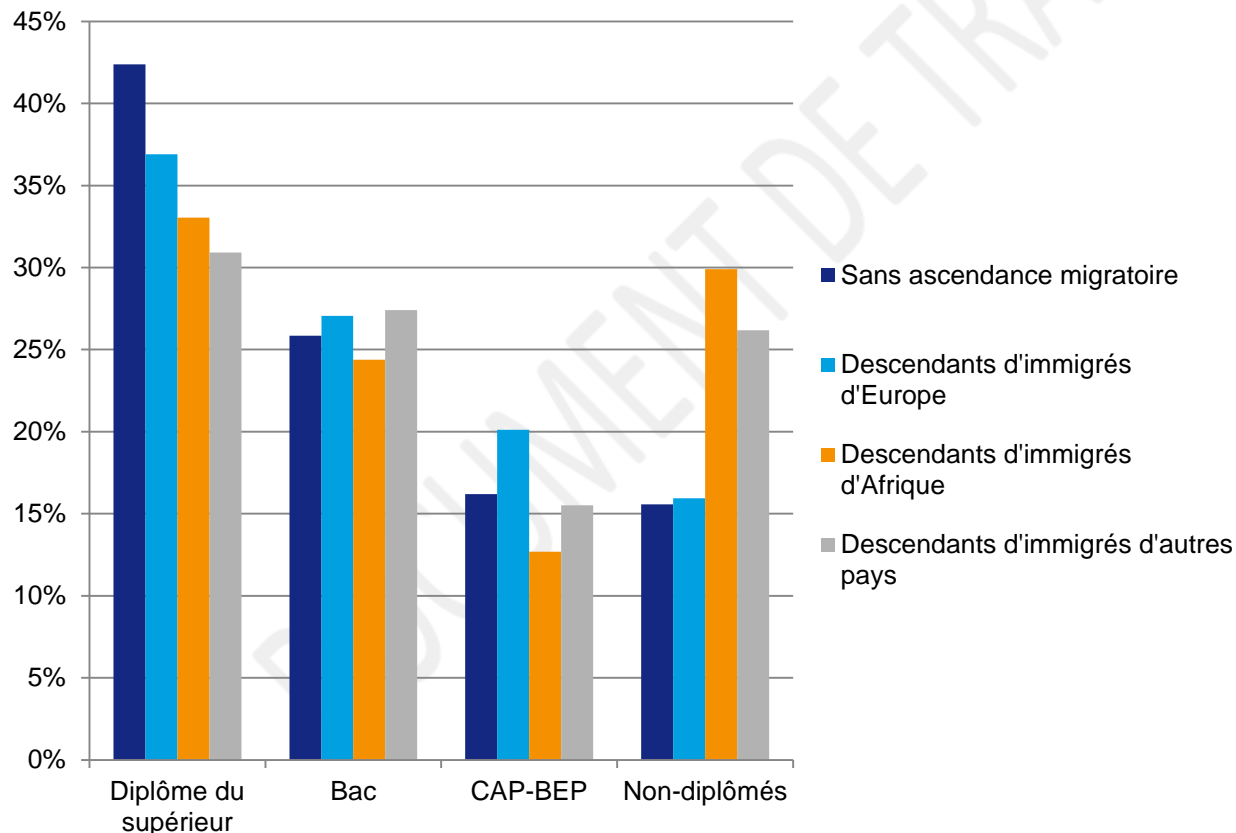
	Accès durable à l'emploi		Accès progressif à l'emploi		Sortie d'emploi	Maintien aux marges de l'emploi	Retour à la formation
	immédiat	rapide	après chômage	après inactivité			
(en %)							
Aucun diplôme	17	7	9	6	8	40	13
CAP-BEP	36	12	12	3	11	20	6
CAP-BEP tertiaire	32	11	14	3	11	21	8
CAP-BEP industriel	40	13	10	3	10	19	5
Baccalauréat	44	13	7	4	8	9	15
Bac professionnel tertiaire	46	15	8	4	9	11	7
Bac professionnel industriel	55	15	9	2	7	7	5
Bac technologique tertiaire	40	12	7	4	9	10	18
Bac technologique industriel	42	13	8	6	7	11	13
Bac général	38	11	5	6	6	8	26
Bac+2 hors santé social	51	17	8	3	8	6	7
Bac+2/3 santé social	86	9	1	1	3	<1	<1
Bac+3/4 hors santé social (L, M1)	51	16	6	3	7	5	12
Licence professionnelle	54	22	7	2	6	3	6
Autre bac+3/4 LSH, gestion, droit	45	14	6	4	8	8	15
Autre bac+3/4 Math, sc. et tech, santé, STAPS	58	11	5	5	5	4	12
Bac+5 (M2)	57	22	6	2	6	4	3
Bac+5 hors écoles de commerce ou ingénieurs	55	19	7	3	7	5	4
École de commerce	55	26	6	3	5	2	3
École d'ingénieurs	64	27	3	1	3	1	1
Docteurs (D)	78	8	4	1	4	4	1
Doctorat santé	90	2	1	1	3	2	1
Doctorat hors santé	68	13	7	1	6	4	1
Ensemble	44	13	7	4	8	14	10

Champ : ensemble de la génération (708 000 jeunes).



Les jeunes issus de l'immigration cumulent les difficultés

Davantage de non diplômés parmi les jeunes descendants d'immigrés non européens



Source : INSEE, enquêtes emploi 2007-2012, calculs France Stratégie

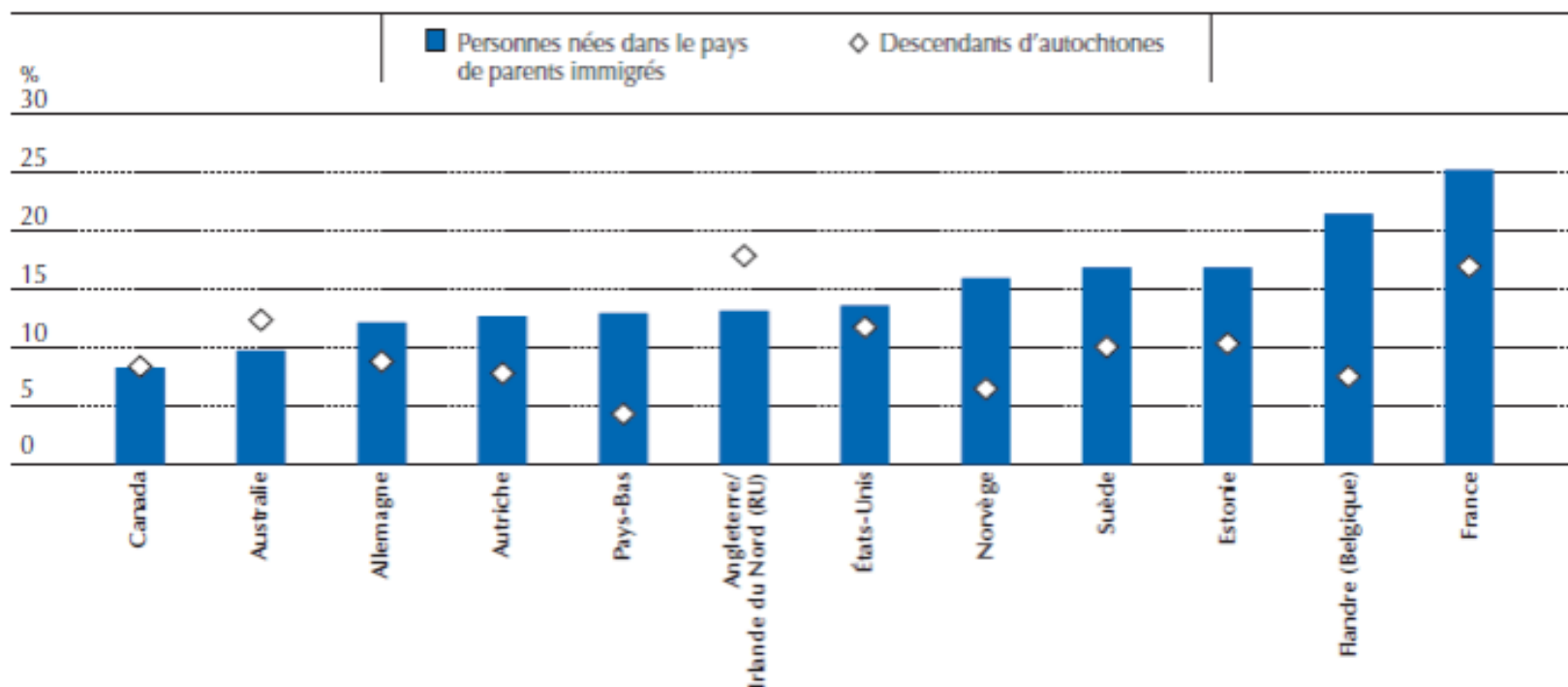


Davantage de jeunes descendants d'immigrés parmi les NEET en France que dans le reste de l'Europe


■ Graphique 4.15 ■

Proportion de jeunes sans emploi ne suivant ni études ni formation, selon l'origine des parents

Jeunes de 16 à 29 ans, 2012



Source : calculs de l'OCDE sur la base de l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012) (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933214749>



Ce qui ne suffit pas à expliquer leur sur-chômage → présomption de discrimination

Facteurs de risque de chômage parmi les jeunes de moins de 30 ans

Réside dans l'agglomération de Paris	0,8
Réside en moyenne ou grande agglomération du Nord de la France	1,4
Réside en moyenne ou grande agglomération du Sud de la France	1,2
Autre résidence en France	Référence
Résident ZUS	1,5
Non résident ZUS	Référence
Immigré originaire d'Europe	ns
Immigré originaire d'Afrique	2,2
Immigré autres origines	1,3
Descendant d'immigrés européens	1,1
Descendant d'immigrés africains	1,9
Descendant d'immigrés d'autres continents	1,4
Sans ascendance migratoire directe	Référence

Toutes choses égales par ailleurs être descendant d'immigrés africains multiplie le risque de chômage par 1,9, et résider en ZUS par 1,5

Source : Enquête
Emploi, 2007-2012,
calculs France
Stratégie



Un capital social qui continue d'être déterminant dans la qualité de l'insertion

- **Le rôle du capital social sur l'insertion professionnelle**

- ❖ **Modes d'obtention d'un emploi en France** : 1/ les candidatures spontanées 2/ les relations 3/ Intermédiaire public (enquêtes Emploi 2003-2012)
- ❖ Les jeunes les moins diplômés sont ceux qui sont les moins insérés dans ces réseaux du fait de leur milieu social d'origine et ils sont les moins nombreux à envoyer des candidatures spontanées → ils ont davantage recours aux intermédiaires publics de l'emploi notamment ML
- ❖ Etre en apprentissage ou en stage accroît cette insertion dans les réseaux professionnels : quel que soit son niveau d'éducation, un jeune sur trois trouve son premier emploi chez un employeur où il avait déjà travaillé durant ses études.

Même si, pour la majorité de ces jeunes, il s'agissait d'un stage, un sur deux y avait occupé un emploi durant ses études.

- **Une expérience internationale très segmentée**: probabilité de séjour à l'étranger très variable selon niveau d'étude et type de formation, mais un « capital mobilité » ayant un impact significatif très modeste sur l'insertion professionnelle en France



En conclusion sur cette deuxième question

La population des jeunes est marquée par sa grande hétérogénéité

1/ la qualification joue un rôle déterminant :

- le taux de chômage des peu diplômés est trois fois supérieur à celui des diplômés
- les jeunes les moins diplômés connaissent des trajectoires d'accès à l'emploi plus instables et plus longues que les diplômés

2/ la spécialité de formation a une influence centrale sur l'accès à l'emploi : 86% des diplômés en bac+2/3 santé social accèdent rapidement à l'emploi durable contre 51% des bac+2 hors santé social

3/ d'autres facteurs jouent négativement comme l'ascendance migratoire ou le lieu d'habitation : les jeunes descendants d'immigrés africains ont près de 2 fois plus de risques d'être au chômage que les jeunes sans ascendance toutes choses égales par ailleurs (âge, sexe, niveau et spécialité de diplôme, catégorie socioprofessionnelle du père et de la mère et lieu de résidence)



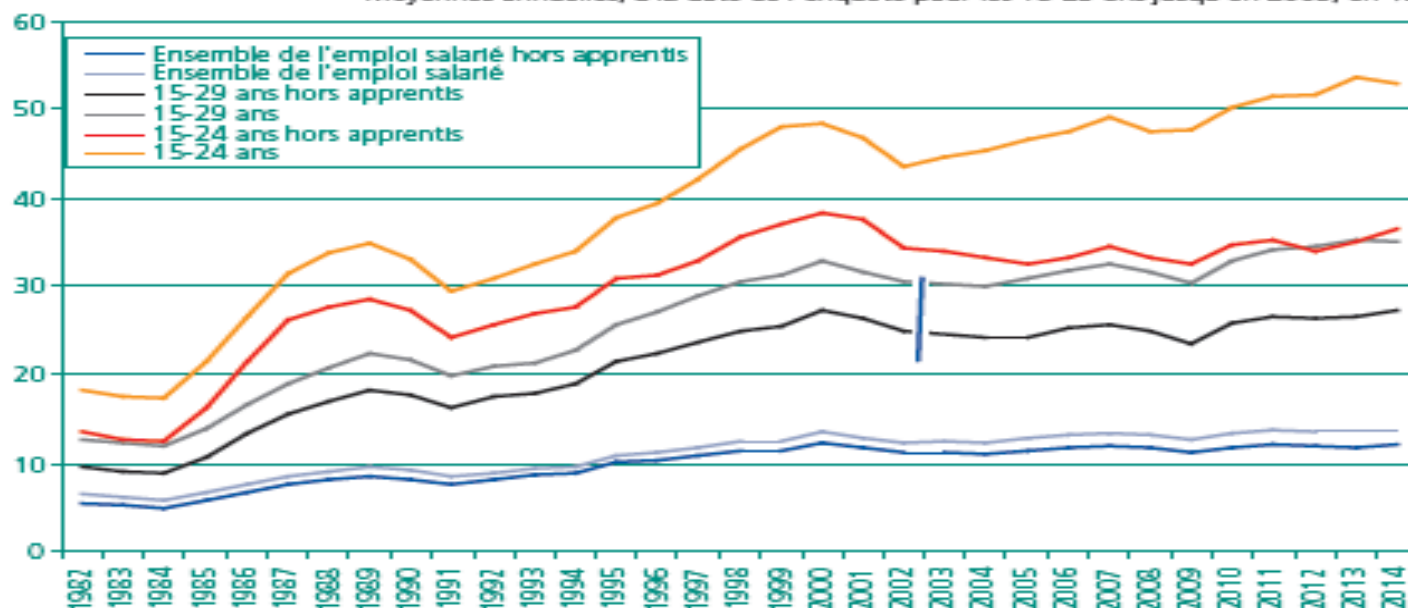
- **3/ Quelles sont les difficultés d'insertion des jeunes qui proviennent du fonctionnement du marché du travail ?**



Une insertion dans l'emploi qui se fait de plus en plus en contrats courts

Graphique 9 • Part des contrats temporaires dans l'emploi salarié depuis 1982

Moyennes annuelles, à la date de l'enquête pour les 15-29 ans jusqu'en 2003, en %



Note : de 1982 à 2002, la part des contrats temporaires est évaluée pour les 15-29 ans directement par les enquêtes annuelles, car il n'y a pas eu de rétropolation pour cette tranche d'âge ; il en résulte une rupture de série en 2003.

Concepts : actifs occupés au sens du BIT en emploi salarié ; contrat temporaire = intérim, CDD (y compris apprentis, saisonniers, contrats aidés en CDD, contractuels en CD de la fonction publique).

Lecture : en mars 1985, 14 % des salariés de 15-29 ans sont en contrat temporaires dont 11 % hors apprentissage.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Des contrats de plus en plus courts : plus des 2/3 des CDD ont une durée inférieure à 1 mois



Des parcours marqués par une forte mobilité

Génération 2010 (au bout de trois ans) :

- 41 % ont connu un seul employeur
- la moitié ont connu deux employeurs différents ou plus

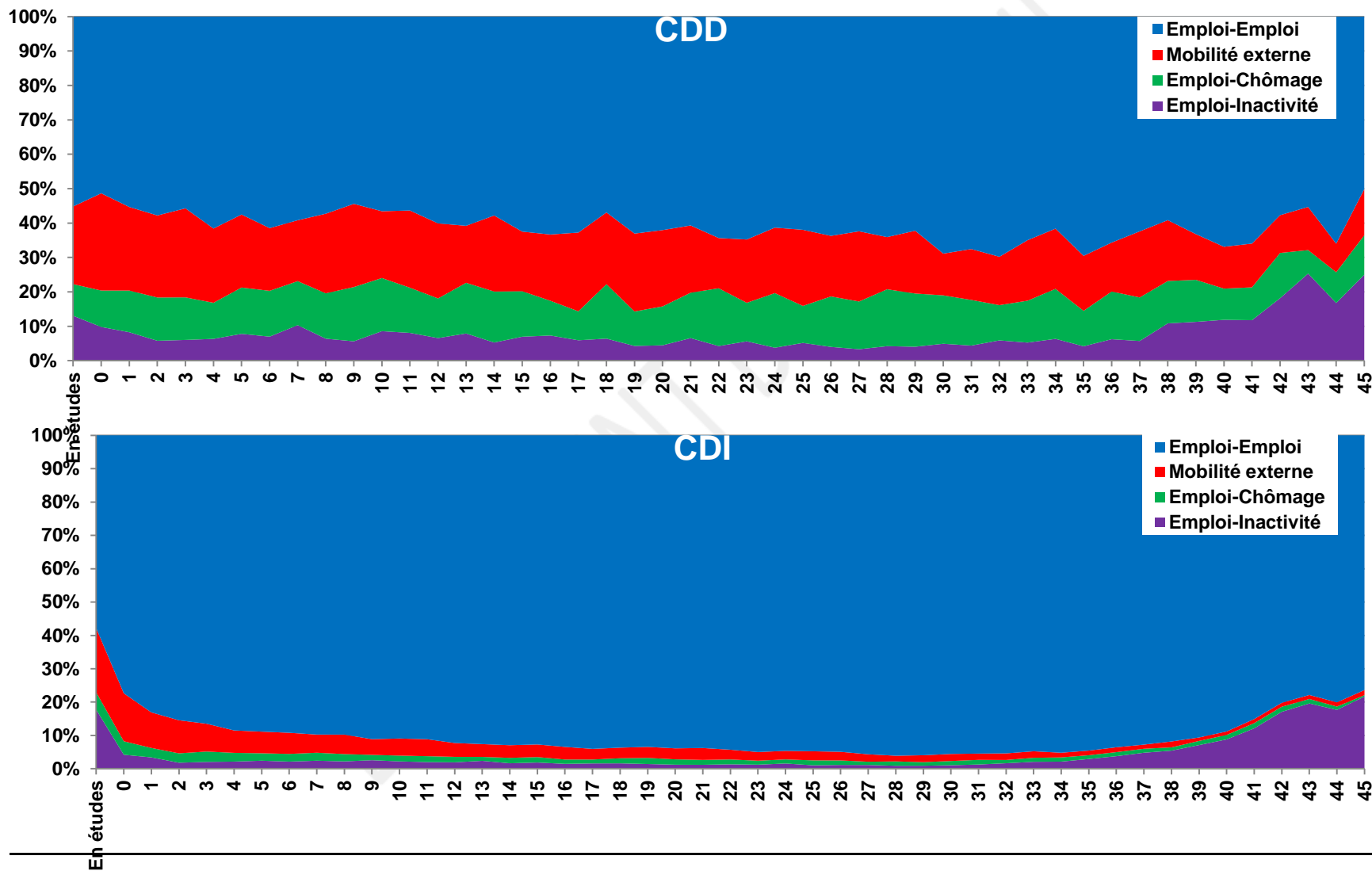
La part des CDI rompus avant un an est particulièrement élevée parmi les jeunes de 15 à 24 ans : 45,6 %, soit près de 10 points de plus que toutes classes d'âge confondues.

Les jeunes démissionnent davantage avant le premier anniversaire de leur CDI (22,8 %, contre 15,7 % pour les 25-34 ans et moins de 13 % pour les classes d'âge supérieur)

- Motif de fin de période d'essai très marquée chez les jeunes
- La part des licenciements non économiques est identique quelque soit l'âge
- Celle des licenciements économiques avant un an de CDI est très faible chez les jeunes



Contrats courts qui génèrent davantage de mobilités externes et de transitions vers le chômage que les CDI

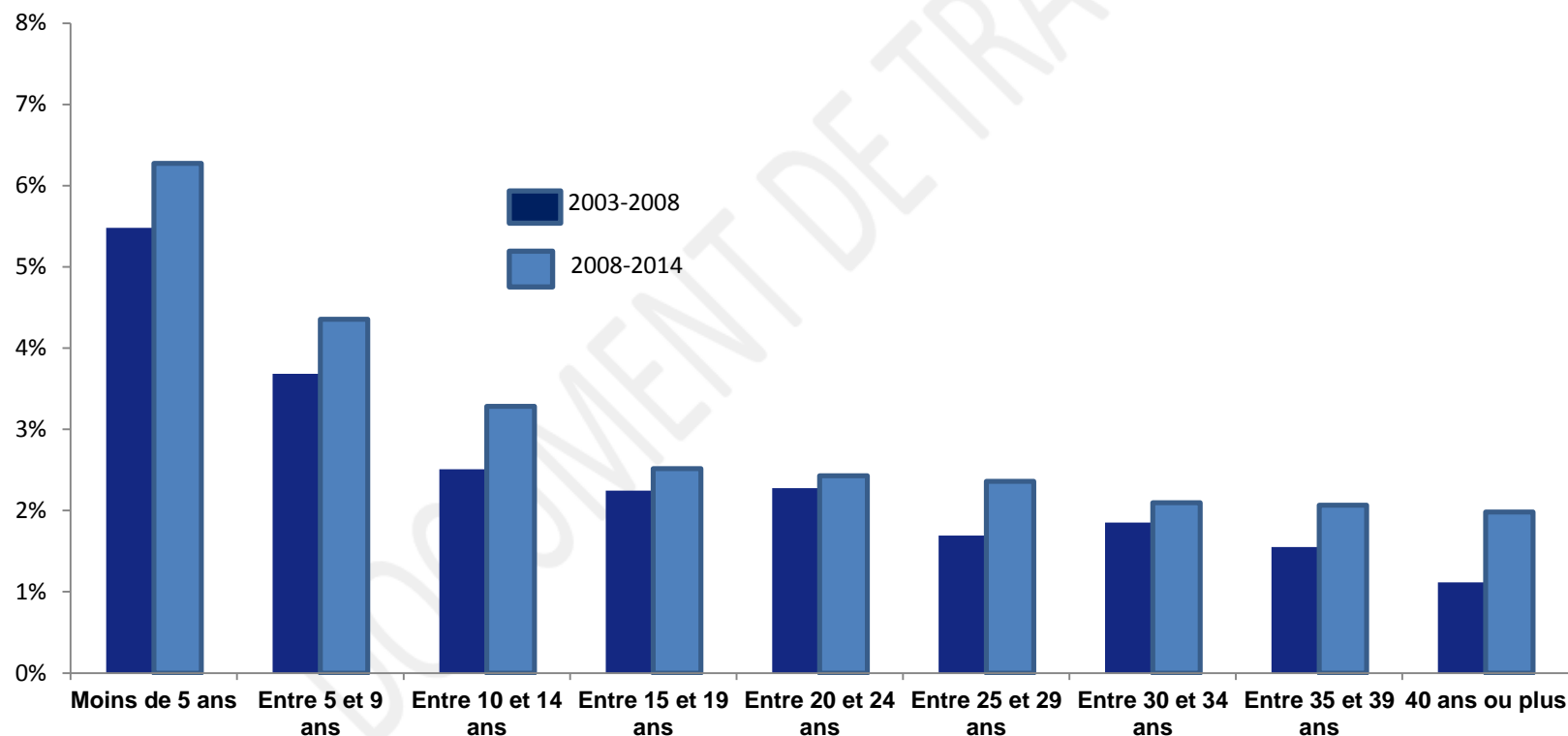


Source France Stratégie, d'après les enquêtes Emploi 2003-2014 (INSEE)



Des trajectoires de plus en plus heurtées, avec + de transitions avec passages par le chômage

Taux de transition de l'emploi vers le chômage selon l'ancienneté sur le marché du travail (en %)



Des modalités d'insertion dans l'emploi qui ont un impact sur leurs droits

Un accès aux droits familialisé et une citoyenneté économique sélective

	Familialisation
Représentation de la jeunesse	Enfance
Obligations alimentaires	Oui
Statut dans la protection sociale	Dépendant
Limites d'âge	Élevées
Aides aux étudiants <i>Politique familiale</i> <i>Soutien étudiant</i>	Oui Bourses sous conditions de ressources
Couverture sociale	Faible
Régime d'Etat-providence	Bismarck

	Citoyenneté économique sélective
Objectif globale de la stratégie	<u>Work-first</u>
Politique d'éducation	Élitisme et <u>skills for the best</u> =>fortes inégalités scolaires
Politique de l'emploi	Complémentarité dans le sens de synergie =>baisser le coût du travail et développer des emplois atypiques =>demande de travail

Des droits professionnels en partie liés au statut et à l'ancienneté dans l'emploi

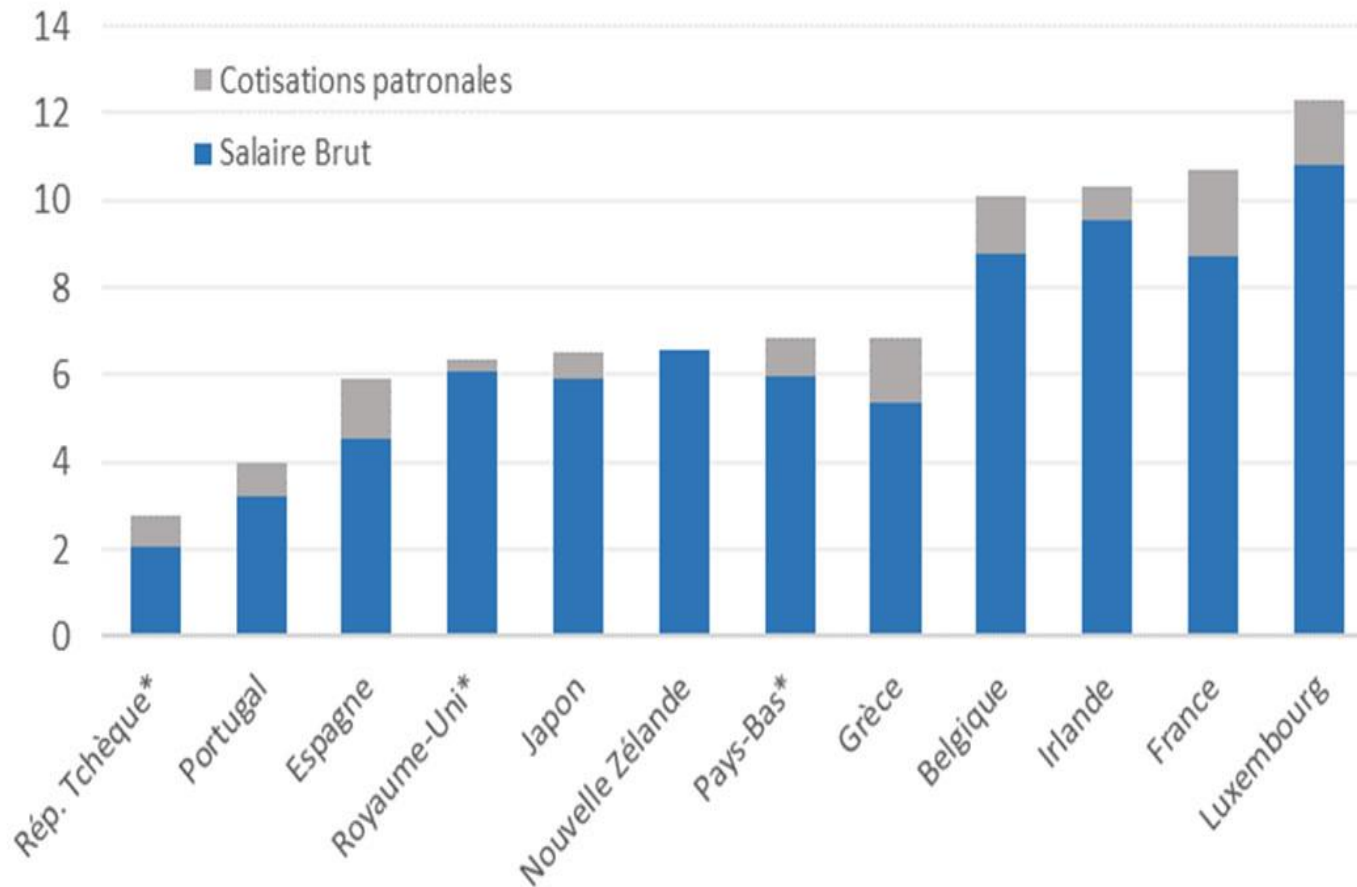
S'insérer dans l'emploi par des contrats courts, du temps partiel, des stages ou du service civique n'est pas neutre sur l'acquisition des droits qui reposent toujours en grande partie sur la norme du CDI à temps plein : droits à congés, congés conventionnels supplémentaires, indemnités de rupture de contrat, durée du préavis, primes d'ancienneté, compte pénibilité, congé parental ...

→ Une évolution vers des droits attachés à la personne déliés du statut (CPF, CPA)



Le cout du travail des jeunes : une spécificité française ?

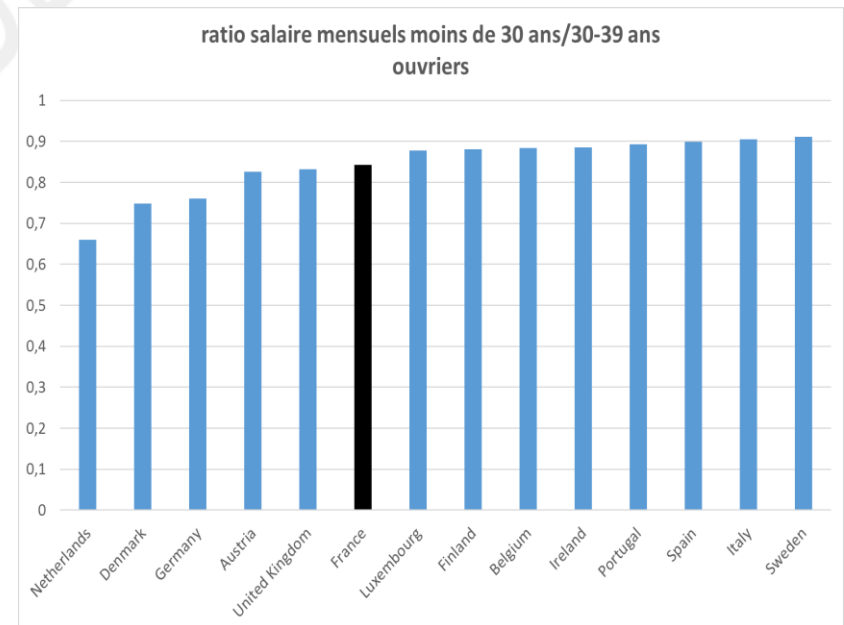
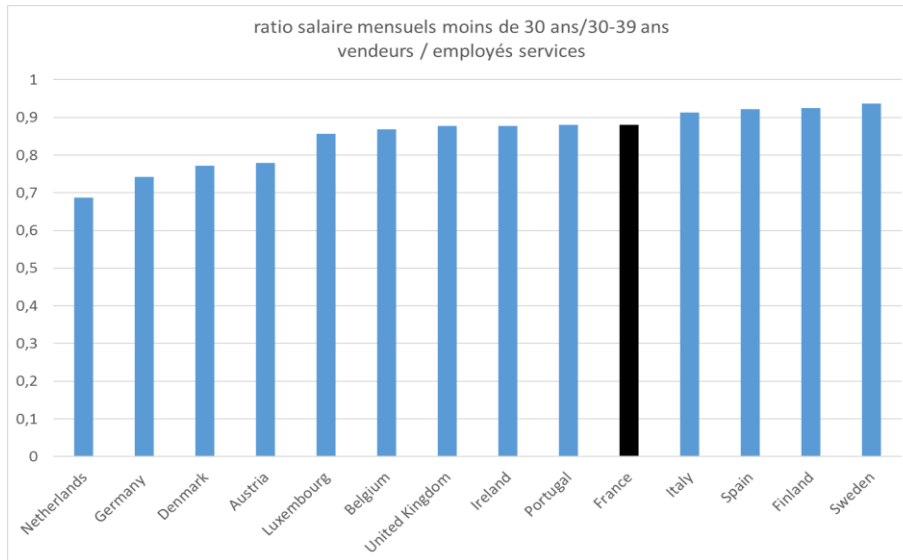
Cout horaire d'un jeune au salaire minimum (taux de change de PPA), 2014
Comparaison limitée aux pays disposant d'un salaire minimum



* Pays ayant un taux horaire plus faible pour les jeunes ; source : OCDE 2014



Le ratio des salaires jeunes/adultes parmi les plus élevés d'Europe (pour les employés et les ouvriers)



Plus de 80% des emplois salariés occupés par des jeunes bénéficient d'exonérations

(source : rapport du HCF, Les jeunes de 18 à 24 ans, 2016)

Pour les apprentis, salaire minimum légal (25% du Smic la 1ère année pour un moins de 18 ans ; 78% en 3^{ème} année pour un 21 ans et plus).

Pour l'ensemble des jeunes, plusieurs mécanismes :

- Allégements généraux sur les bas salaires (inf à 1,6 SMIC) bénéficient à tous les salariés mais concernent en 2014 près des ¾ des jeunes salariés (ce qui renvoie au fait que 28% des moins de 25 ans sont au SMIC contre 7% des plus de 30 ans)
 - Allégements spécifiques : depuis 2013, exonération de la contribution patronale d'assurance chômage pour les embauches en CDI de jeunes de moins de 26 ans (560 000 jeunes en 2014)
 - Allégements ciblés : 8% des jeunes bénéficient d'autres exonérations (contrats aidés, contrats d'apprentissage, zones territoriales spécifiques type ZFU ZRU ou secteurs particuliers comme emploi à domicile)
- au final **seulement 18% des emplois occupés par des jeunes de 18-24 ans ne font l'objet d'aucune exonération**
- montant moyen d'exonération « bas salaires » par jeune salarié est d'environ 3000 euros par an (en ETP)



Une relation formation-emploi ténue

Alors que 60 % des actifs de 15 à 55 ans ont une spécialité de formation professionnellement ciblée, **moins d'un débutant sur deux occupe un emploi qui correspond à sa spécialité** (Couppié, Giret, Lopez, 2009).

La majorité des actifs occupés n'ont jamais été formé pour le métier qu'ils occupent (un tiers pour l'ensemble, autour de 45% pour les jeunes débutants).

Part des emplois en correspondance avec la spécialité de formation (en %)

Niveau de formation	Ensemble	Dont formations	
		Professionnelles	Autres
Bac +3 ou +	55	59	52
Bac +2	57	60	45
Bac	35	40	30
CAP - BEP	51	51	
CAP - BEP non diplômés	30	30	
Ensemble	46	48	41

Champ : France métropolitaine, jeunes sortis en 1980 de formation initiale.

Lecture : en 2011, 40 % des jeunes titulaires d'un bac professionnel occupent un emploi qui correspond à leur formation initiale.

Source : Céreq, enquête Génération 98 - Interrogation de 2011 - Rapport CCE 2013 - emplois vacants



Transformation des emplois et des attentes des employeurs

- **La relation formation/emploi** dépend aussi des perspectives d'emploi et des besoins futurs de l'économie
 - croissance des métiers très et peu qualifiés notamment dans les secteurs santé/ action sociale mais également administration, finance, comptabilité
 - forte croissance des emplois de services qui tendent à valoriser les compétences non cognitives
- **Des jeunes de + en + diplômés mais des attentes qui se portent massivement sur des compétences non cognitives** : en plus de la formation et de l'expérience professionnelle les recruteurs cherchent des candidats possédant des compétences transversales, qu'il s'agisse de polyvalence et de capacité d'adaptation, de motivation et de disponibilité, ou encore de présentation et de relationnel.

En %	motivation, disponibilité	relationnel, présentation	polyvalence, capacité d'adaptation	formation	expérience
	45	43	64	60	46

Source :
Enquête
complémentaire
BMO 2016, Pôle
emploi, BVA et
Crédoc.



En conclusion sur cette troisième question

Une partie des difficultés rencontrées par les jeunes renvoie au fonctionnement du marché du travail

1/ Majoritairement insérés dans l'emploi via des contrats temporaires (près de 40% des 15-24 ans), ils sont surexposés à la précarité. Cela se traduit par des transitions de plus en plus nombreuses avec passages par le chômage.

2/ Le coût horaire d'un jeune au salaire minimum est relativement élevé en France, mais près de 8 jeunes sur 10 en emploi bénéficient d'allègements

3/ Les jeunes sont en moyenne de plus en plus diplômés, mais cela ne résout pas pour autant les problèmes d'appariement :

- Les employeurs demandent plus de compétences non-cognitives
- les emplois évoluent avec une plus forte composante servicielle



4/ Quelles difficultés renvoient à des facteurs externes au marché du travail (éducation, freins dits « périphériques », protection sociale) ?



Environ 10 % de jeunes de 18-24 ans sont sans diplôme

- **Une persistance du nombre de jeunes sortants sans qualification du système scolaire** : la proportion des sortants de formation initiale qui quittent le système éducatif sans diplôme de l'enseignement secondaire est en baisse mais elle reste élevée, autour de 15 %.

Tableau n° 1 : nombre de jeunes sortant sans qualification du système scolaire chaque année

	Source	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Flux annuel des sortants sans qualification	DEPP	17%			15%		
	INSEE Emploi	122 000 /a			101 000 /a		
	CEREQ	18%			17%		
	Génération	133 000			119 000		

(en % et en nbre de jeunes)

Source: MEN DEPP (données provisoires), CEREQ - France métropolitaine

- **Pour une partie des sortants sans diplôme du système éducatif, la formation continue permet l'accès à une qualification avant 25 ans** : la proportion de sans diplôme mesurée parmi les 18-24 ans est diminuée d'un tiers par rapport aux sortants sans qualification. Elle était de 9 % en 2014.

Tableau n° 2 : nombre de jeunes sans qualification parmi les jeunes de 18 à 24 ans

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Population des 18 - 24 ans sans diplôme	12,5%	11,4%	12,1%	12,5%	11,9%	11,5%	9,7%	9,0%
	~ 670 000	~ 610 000	~ 640 000	~ 650 000	~ 620 000	~ 600 000	~ 500 000	~ 470 000

(en % et en nbre de jeunes)

% : France entière; Population : France métropolitaine

Source: MEN DEPP (données provisoires), INSEE, EUROSTAT, retraitement Cour des comptes

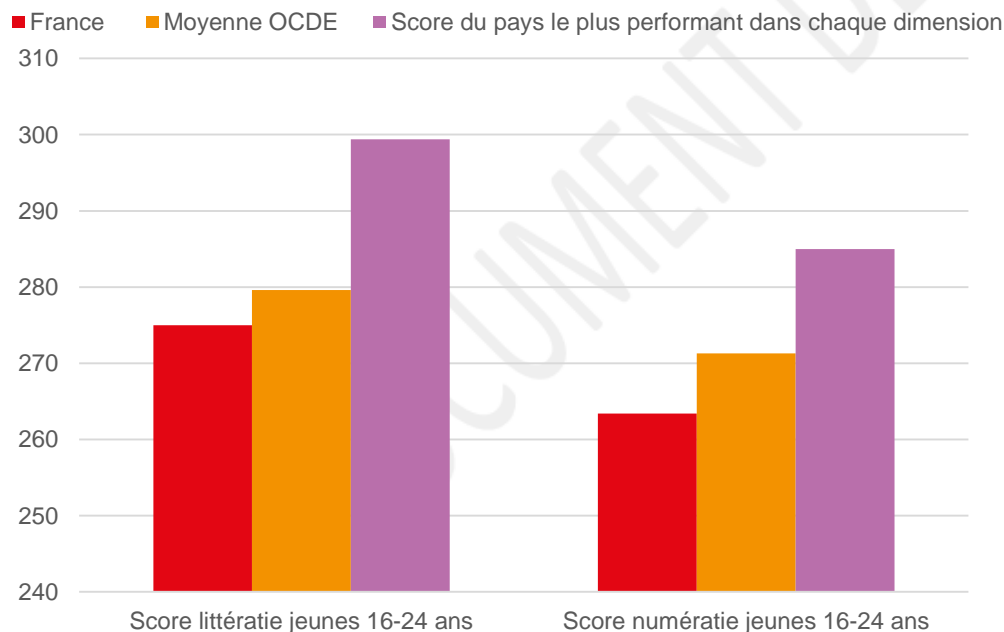
Les dernières données consolidées et redressées, communiquées par le ministère de l'éducation nationale en décembre 2015¹⁴, confirment ces estimations. Pour l'année 2014, le flux sortant des jeunes sans qualification est évalué à 103 000 jeunes en métropole (110 000 France entière soit 14 % du flux sortant). La population des jeunes de 18 à 24 ans sans qualification est estimée à 480 000 jeunes en métropole (494 000 France entière soit 9 % de cette tranche d'âge).



Des compétences de base non acquises pour 10% des jeunes

En %	En difficultés à l'écrit	Performances médiocres en calcul	Performances médiocres en compréhension orale
18 – 29 ans	10	11	11

Source : Insee (2011), Enquête Information et vie quotidienne



Si les Français âgés de 16 à 24 ans affichent toujours des compétences inférieures à la moyenne de l'OCDE des jeunes du même groupe d'âge, l'écart est moins important que pour les adultes plus âgés.

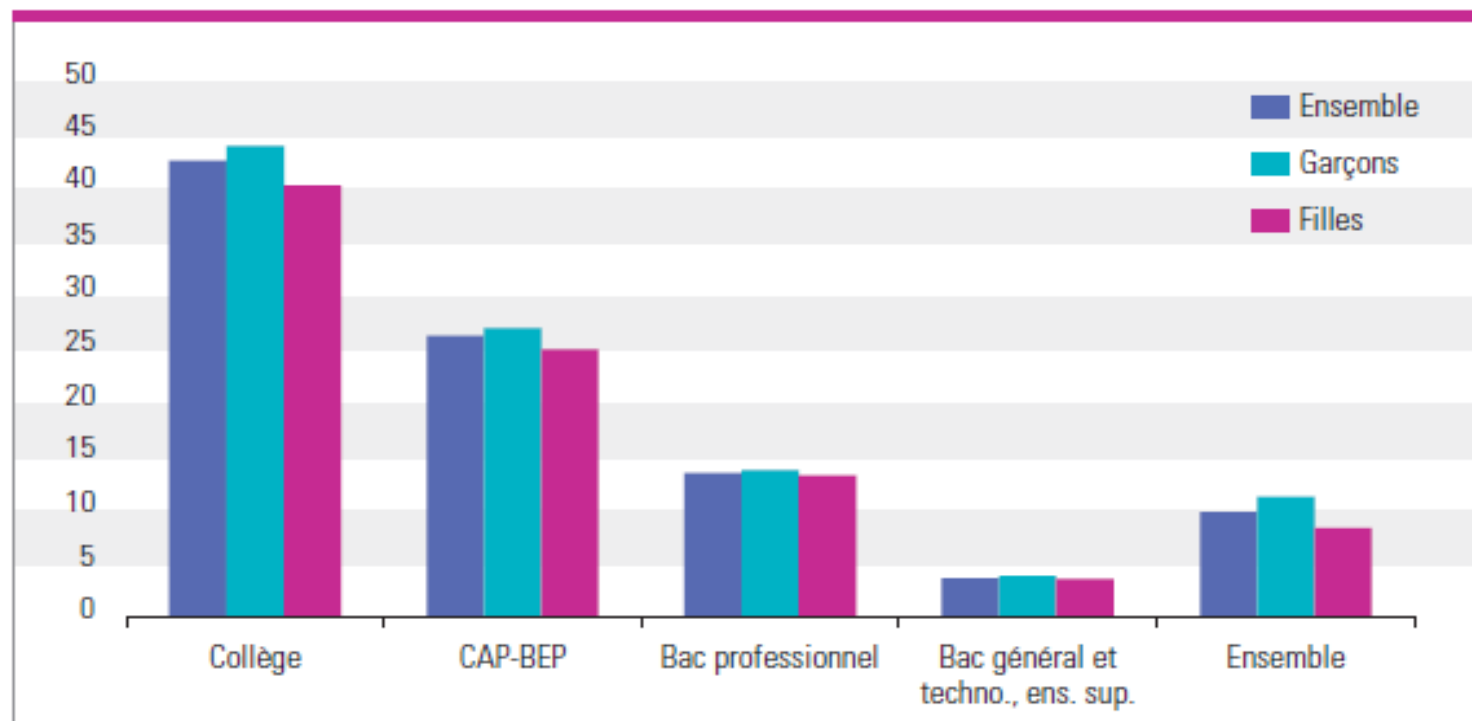
SOURCE : Enquête PIAAC de l'OCDE, 2012



Difficultés de lecture : de grandes disparités selon le type de scolarité

Si en moyenne 10% des jeunes de 17 ans sont en difficultés de lecture, c'est le cas de 45 % des jeunes qui n'ont pas dépassé le collège et de plus de 25 % des CAP-BEP.

2 – JDC 2015 - Pourcentages de jeunes en difficulté de lecture (profils 1 à 4) selon le type de scolarité et le sexe



Lecture : sur l'ensemble des garçons ayant participé à la JDC en 2015, 11,3 % sont en difficulté de lecture. Parmi ceux n'ayant pas dépassé le collège, 44,1 % sont en difficulté.

Champ : France métropolitaine + DOM.

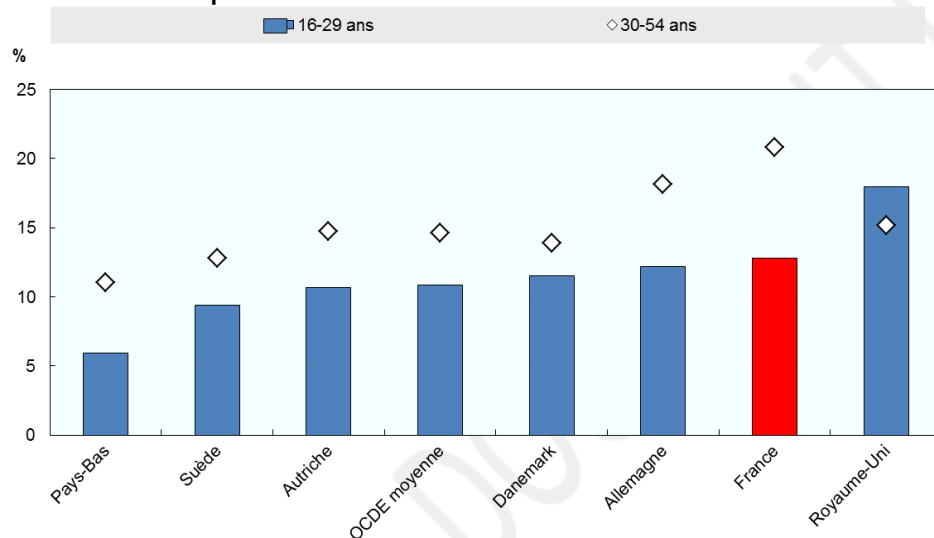
Sources : ministère de la Défense - DSN, MENESR-DEPP.



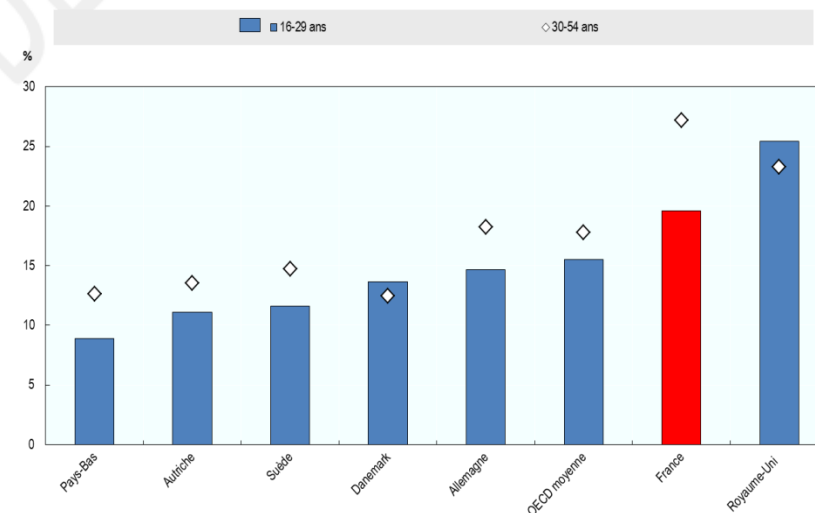
Littératie et numératie : la proportion de faible niveau est plus élevée chez les 30-54 ans que chez les jeunes.

Environ 13 % des jeunes des 16-29 ans ayant quitté le système éducatif sont classés comme à faible niveau de littératie par l'OCDE (PIAAC), mais la proportion est plus élevée parmi les 30-54 ans (21 %). De même en numératie, 20 % des jeunes des 16-29 ans sont classés comme à faible niveau de numératie contre 27 % des 30-54 ans.

OCDE (2015) : part de faible niveau en littératie mesurée par PIAAC



OCDE (2015) : part de faible niveau en numératie mesurée par PIAAC



De nombreux freins périphériques à l'emploi sont identifiés chez les jeunes en insertion

1. **Adaptation à l'entreprise** (hiérarchie, être à l'heure, équipe, savoir-être dont vêtements, hygiène, comportements)
2. **Repérage sur le marché du travail** (projet professionnel, recherche d'emploi et démarches, découragement)
3. **Mobilité** (permis obstacle cognitif et/ou financier, véhicule utilisable, accès transports en commun, réticence)
4. **Logement** (absence, précaire, en risque de perte, inadapté/insalubre)
5. **Numérique**
5. **Difficultés financières** (aucun, insuffisant pour vivre, pour accès à l'emploi, surendettement)
6. **Garde d'enfants** (déficit d'offre, offre inadaptée, frein financier, non-recours)
7. **Difficultés administratives** (absence de couverture sociale, sous main de justice, en situation irrégulière)
8. **Santé** (physique, psychologique dont handicap, addictions)
9. **Absence de soutien familial et difficultés familiales**



La mobilité géographique : accès et maintien dans l'emploi

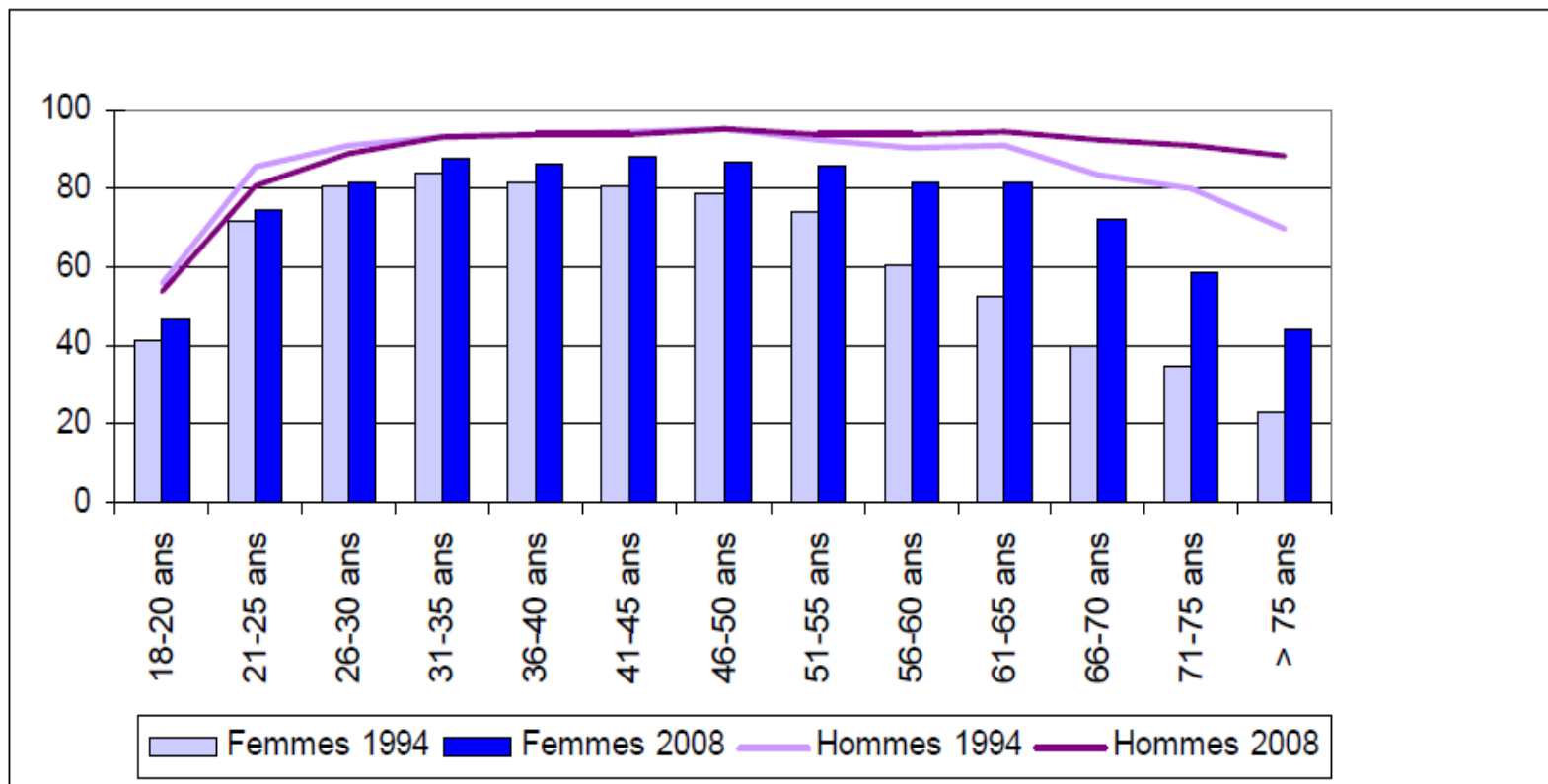
Cf. Mission d'évaluation de politique publique (2016) sur la mobilité géographique des travailleurs

- **effets négatifs de la distance géographique à l'emploi**
- Certaines catégories de la population, notamment les **catégories populaires**, sont plus que les autres exposées au « **spatial mismatch** » :
 - ✓ hypothèse de déconnexion spatiale croissante entre l'emploi peu qualifié et les lieux d'habitat populaire
 - ✓ un clivage entre les grandes agglomérations et le reste du territoire
 - ✓ les transports en commun plus discriminants à l'encontre des catégories sociales modestes
 - ✓ les moins qualifiés soumis à un fort impératif de mobilité quotidienne



Un accès familialisé des jeunes au transport automobile

Graphique 3 : Taux de possession du permis de conduire par âge et sexe (en %)



Sources : SOeS, Insee, Inrets, enquête nationale transport 1994, 2008

Un taux moyen plutôt élevé de possession du permis mais un accès « familialisé » à l'automobile des 18-24 ans (financement du permis et du véhicule par les familles). Des fortes disparités de possession d'un permis et d'un véhicule selon le niveau de vie.



Des différences d'opportunités, de coûts et de bénéfices relatifs de la mobilité selon les profils... mais plutôt une ressource pour les jeunes

- **Les actifs les moins qualifiés sont ceux qui dépendent le plus de leurs réseaux familiaux / de ressources de proximité** (recherche d'emploi, également garde des enfants, marchés du travail territorialisés) avec un effet d'ancrage (T. Sigaud, N. Renahy, P. Champollion).
- **Les effets du chômage sur la mobilité sont ambivalents** : au niveau macro – la mobilité a une composante pro-cyclique ; au niveau individuel - plus forte incitation mais moindres ressources pour faire face aux coûts de la mobilité, notamment sur une longue distance
- **La mobilité, une ressource pour les uns, une contrainte pour les autres**
 - Effet sur la **probabilité pour les chômeurs d'entrer dans l'emploi** : (+) pour les jeunes ; (+) pour les diplômés
 - **Pour certains jeunes, la mobilité géographique favorise la stabilisation de la situation professionnelle** : 47 % des jeunes en contrat précaire lors de leur premier emploi et en emploi trois ans après la sortie du système scolaire ont obtenu un emploi stable en changeant de zone d'emploi vs 37 % des jeunes sans mobilité... **La mobilité géographique étant en moyenne associée à davantage de précarité** (ex. mobilité « contrainte » pour suivre un conjoint).
 - Effet de sélection des mobilités géographiques contraintes par le marché du travail de la zone d'origine.



La mobilité géographique est associée à plus de passage de précaire à stable

Mobilité géographique et évolution de la précarité de l'emploi (%)

Proportion des jeunes ayant connu un changement de contrat de travail ...

	<i>...entre le premier emploi et l'emploi à 3 ans</i>		<i>...entre l'emploi à 3 ans et l'emploi à 7 ans</i>	
	Ensemble	Parmi ceux qui ont changé de zone d'emploi	Ensemble	Parmi ceux qui ont changé de zone d'emploi
Contrat de travail				
Précaire à stable*	37	47	22	26
Stable à précaire	3	5	6	11
Resté précaire	35	37	14	17
Resté stable	25	12	58	46

* Les contrats de travail stables regroupent les emplois à durée indéterminée (CDI et fonctionnaires).

Champ : jeunes sortants ayant débuté dans l'emploi avant le printemps 2007, en emploi à la première vague de l'enquête (573 500 individus).



Effet sur la probabilité pour les chômeurs d'entrer dans l'emploi : (+) pour les jeunes et les diplômés (T. Sigaud, CEE 2015)

Effet de la mobilité interdépartementale sur les mouvements dans l'emploi et caractéristiques socio-démographiques

	Effet (<i>odds-ratio</i>) sur la probabilité d'être :	
	entré dans l'emploi	resté dans l'emploi
Mobilité (réf.= n'a pas changé de département)		
Mobilité interdépartementale	2,88 ***	0,49 ***
Mobilité et sexe (réf.= homme)		
Femme	0,52 **	0,38 ***
Mobilité et âge (réf.= 30-39 ans)		
15-29 ans	1,51 ***	0,80 ***
40-49 ans	0,79 **	1,25 ***
50-59 ans	0,50 ***	ns
Mobilité et diplôme (réf.= baccalauréat)		
Aucun diplôme	0,61***	0,51 ***
CAP, BEP	0,70 ***	0,70 ***
Bac+2	1,68***	1,53 ***
Supérieur à bac+2	1,74 ***	2,10 ***

Source : enquêtes *Emploi*, Insee, ADISP-CMH.

Champ : individus de 15 à 59 ans résidant en France métropolitaine à l'enquête et un an avant l'enquête, chômeurs ou actifs occupés un an avant l'enquête.



Quelle offre résidentielle adaptée aux besoins des jeunes ?

- Une **offre plus abondante à faible loyer** : le faible nombre de logements disponibles et le manque de logements à faible loyer sont cités 7 fois sur 10 par les jeunes (IPSOS 2011 16-30 ans)
- Un **niveau allégé de garantie** : exigence des bailleurs en matière de justificatifs cité 1 fois sur 2. En zone tendue, un effet d'éviction des jeunes en début de parcours professionnel et résidentiel
- Une **offre adaptée à la mobilité résidentielle / géographique** :
 - ✓ Rentrée et sortie rapides, logement de courte durée. Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) 2011 : taux annuel de mobilité résidentielle de 28 % pour les 18-30 ans, 16 % pour les 30-39 ans et 7 % pour les 40-49 ans
 - ✓ Mobilité résidentielle dictée à la fois par la situation de l'emploi et les études ou la formation. Les formations en alternance nécessitent plus souvent une mobilité géographique (centre de formation, maître de stage)
 - ✓ La jeunesse comme période de transition et d'expérimentation
- **Le logement comme frein périphérique à l'emploi** : prise d'emploi - enquête menée auprès d'entreprises de plus de 20 salariés, dans le cadre du recrutement de jeunes : 20 % des jeunes (27 % en Île-de-France) en difficultés d'accès au logement (synthèse INJEP 2015) ; instabilité.
- **Une offre ciblée qui ne soit pas contrainte par des bornes d'âge trop restrictives** : une transition vers l'âge adulte qui s'allonge jusque vers 30 ans



L'exclusion numérique parmi « la génération internet » (1)

Etude Emmaüs Connect sur *Les pratiques numériques des jeunes en insertion socioprofessionnelle* (2015)

Des différences de taux d'équipement et de connexion internet entre les jeunes suivis en missions locales et les autres jeunes du même âge

- Des jeunes moins bien équipés en TIC que les jeunes du même âge (taux inférieurs de 10 points)
- 95% des jeunes interrogés disposent d'un équipement pour se connecter... Pas forcément de connexions pérennes (dépendance à la connexion hors du domicile, rupture d'abonnement).

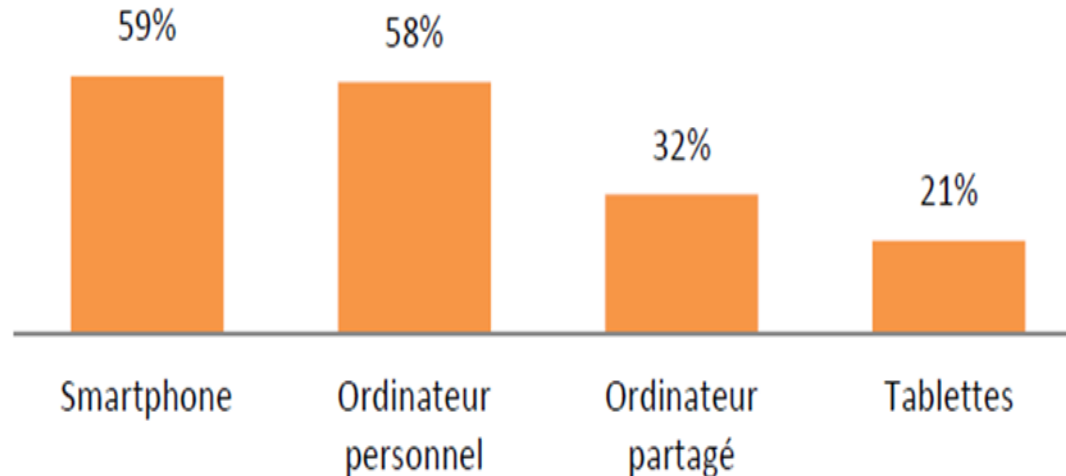


Figure 1. Les taux d'équipements des jeunes suivis en mission locale

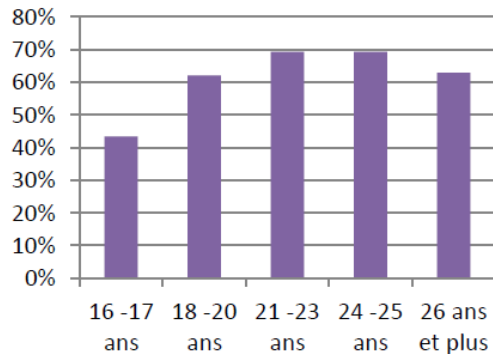


L'exclusion numérique parmi « la génération internet » (2)

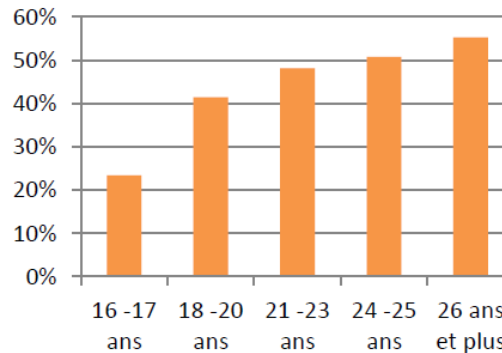
Des usages très diversifiés en fonctions des profils et des compétences numériques

- Une consultation quotidienne d'internet inférieure de 20 points aux jeunes du même âge
- Un usage limité de l'email grevant l'insertion professionnelle ; des niveaux de maîtrise de la bureautique et d'internet très variés ; des compétences numériques (usage récréatif) peu adaptées à l'insertion professionnelle (« *Je navigue sur Internet mais taper un courrier, je ne sais pas faire* »)
- Des jeunes en attente d'aide sur le numérique devenu le passage obligé vers les droits et l'emploi

Possession adresse mail par âge ML Grenoble



Possession adresse mail par âge ML Lille



Des jeunes dépourvus des outils numériques essentiels : l'exemple de l'email chez des primo-inscrits en ML (2014)...

... Des professionnels de l'insertion professionnelle des jeunes qui ne sont pas systématiquement des « experts » du numérique.



La santé des jeunes en insertion

- **Ensemble des jeunes, entre bonne santé et comportements à risque** : la transition vers l'indépendance est ponctuée d'expérimentations (conduites exploratoires). Comportements à risque peuvent fragiliser l'état de santé physique et mentale : addictions, troubles alimentaires, conduites routières dangereuses... Avec des risques de marginalisation sociale.
- **Spécificités des jeunes en insertion suivis en Missions locales (Cf. synthèse INJEP 2016)** :
 - ✓ **Perception négative de leur santé** : un tiers des jeunes en mission locale ont une perception négative de leur santé contre 15 % à 17 % des jeunes en études ou actifs
 - ✓ **Santé psychique** : Cf. étude PresaJe, 30 % des jeunes en mission locale déclare un mauvais état de santé psychique, contre moitié moins chez les jeunes de la même classe d'âge non précaires. Cf. étude CETAF, en comparaison avec la population jeune générale : pas d'addictions plus sévères, mais des violences subies (psychologiques, physiques ou sexuelles) plus nombreuses, des jeunes qui se sentent davantage discriminés, qui ont connu dans l'enfance un environnement familial plus instable, des jeunes qui ont été plus souvent « institutionnalisés » (dont ASE, CMP, CMPP, psychiatrie).
 - ✓ **Circularité** : par les capacités qu'il limite ou des comportement à risques/déviant, l'état de santé fait obstacle à l'insertion socioprofessionnelle... le fait de rester ni en emploi ni en formation est une cause du développement d'un sentiment d'isolement, d'impuissance, d'anxiété, etc...



Jeunes parents : quelles incitations et quelles opportunités d'articuler vie familiale et vie professionnelle ?

- **Des freins liés à l'isolement** : les parents seuls et actifs sont deux fois plus souvent au chômage que les parents en couple ; la part des mères actives en emploi est de 9 points inférieure à celles des mères en couple. Estimation : plus de 60 000 mères isolées de moins de 30 ans qui n'ont jamais vécu en couple (DREES 2015).
- **Inactivité féminine** : 34 % des jeunes femmes inactives en couple de moins de trente ans n'ont jamais travaillé contre 17 % de celles âgées de plus de quarante ans, en lien notamment avec des difficultés de première insertion dans l'emploi (INSEE 2011).
- **Des enjeux de critères d'inclusion dans les dispositifs** : 20 000 jeunes avec enfants bénéficient du RSA... mais ne sont pas éligibles à la Garantie jeunes (critère de ressources).
- **Un exemple d'accompagnement global dans le champ de l'innovation sociale** : cf. le dispositif des crèches à vocation d'insertion professionnelle (VIP) a une double mission : accueillir en crèche les jeunes enfants (0-3 ans) de parents sans emploi, accompagner vers l'emploi ou la formation professionnelle les parents bénéficiaires. Objectif de 100 crèches VIP d'ici fin 2016 (voir CNAF sur nombre de places actuellement offertes).



Des modalités d'acquisition des droits qui peuvent avoir un impact sur l'insertion professionnelle des jeunes les plus vulnérables

Un système de protection sociale caractérisé par une double assise professionnelle et familiale.

- Ce système est efficace et ne pose pas de difficulté aux jeunes quand ils passent rapidement de la prise en charge par la famille à l'autonomie professionnelle.
- Mais des difficultés s'ils n'accèdent pas à un emploi stable (contrats très courts) ou sont en sous-emploi...
- ... ou s'ils sont NEETs (36 % des NEETs bénéficient de revenus sociaux contre 49 % des jeunes en études, même si pour un montant moyen plus élevés, de 700 euros contre 300 euros les jeunes en études)
- ... ou s'ils sont privés de soutien familial (dont jeunes ASE)

Les jeunes les plus vulnérables (les plus éloignés de l'emploi, ASE) sont les plus exposés à des défauts de couverture sociale et de garantie sociale du revenu, avec potentiellement des effets de précarité/d'instabilité défavorables à l'élaboration d'un projet professionnel et à la recherche d'un emploi.



10 % des jeunes (20 % parmi les jeunes DE) sans complémentaire

- **Pour l'ensemble des jeunes, des changements de situation qui exposent à des ruptures de couverture santé (base et complémentaire) :**
 - ✓ **base** : pas de gestionnaire unique -> en évolution avec la protection universelle maladie (PUMA) depuis le 1^{er} janvier 2016.
 - ✓ **complémentaire** : contrats atypiques et dispense de couverture collective, la CMU-C et l'ACS sont « familialisées ». Un jeune sur dix de 21 à 24 ans - 20 % des jeunes DE - sans couverture complémentaire. cf. tableau IGAS.
- **Des jeunes en insertion entre défaut de couverture et renoncement au soins Cf. PresaJe**
 - ✓ 9% des jeunes suivis déclarent n'avoir aucune couverture maladie, 58% déclarent avoir une couverture complète (base et complémentaire), 86% affirment bien connaître leurs droits.
 - ✓ 11% des jeunes déclarent avoir renoncé à des soins pour raisons financière, un jeune sur trois déclare ne pas mener une vie très saine, 29% d'entre eux déclarent ne pas avoir de médecin régulier.

:



Des jeunes confrontés à des difficultés financières

L'absence de revenu est le premier frein périphérique à l'emploi perçu par les conseillers en insertion qui interviennent auprès des jeunes de – de 26 ans hors RSA :

- **frais de recherche d'emploi** (mobilité, restauration, matériel ou tenue vestimentaire liés à l'emploi, etc.)
- fondamentalement, un **état d'instabilité et de précarité** est nuisible à l'élaboration d'un projet et à l'exécution de démarches d'insertion et pour l'emploi
- **aides financières ont au moins trois finalités : stabiliser, favoriser les démarches d'insertion, intéresser à l'entrée dans l'emploi**



L'accès restreint au RSA des moins de 25 ans

- Le **soutien au revenu des jeunes rencontre deux limites** (IGAS, 2015) :
 - ✓ caractère **familialisé** du RSA socle ;
 - ✓ volonté de **ne pas désinciter** les jeunes non qualifiés à l'emploi ou la formation
- **Exclusion des jeunes de moins de 25 ans de l'accès au RSA** sauf si enfants à charge ou sous conditions d'activité
- Des **dispositifs spécifiques** (FIPJ, FAJ)
 - ✓ **aides ponctuelles ou d'urgence**
 - ✓ **allocation** en association avec des **dispositifs d'insertion** (contractualisation, enveloppes contraintes) dont GJ
- Depuis le 1er février 2016, **prime d'activité**



Quels effets de l'allocation d'un revenu sur l'emploi des jeunes ?

- **Un effet désincitatif de l'accès aux minima sociaux sur l'emploi des jeunes qui n'est pas démontré.** Comparaison des taux d'emploi autour du seuil de 25 ans Cf. Augustin Vicard, Olivier Bargain (2014)
- **Les enseignements des expérimentations : assiduité, substitution, utilité**
 - Revenu contractualisé d'autonomie (FEJ) :
 - ✓ plus d'assiduité des bénéficiaires du RCA à l'accompagnement ML
 - ✓ pas d'impact sur l'emploi des jeunes par rapport CIVIS classique
 - ✓ 6 premier mois, taux d'emploi négativement affecté (effet de substitution), pas d'impact ultérieurement
 - GJ (l'évaluation de la GJ n'isole pas l'effet de l'allocation sur l'emploi) : Trois types d'usage de l'allocation :
 - ✓ passé : annuler les dettes,
 - ✓ présent : besoins primaires et contribution au budget familial
 - ✓ futur : épargner pour financer formation ou permis de conduire (capital humain)



Droits et offre d'insertion : non-recours et non-concernement chez les jeunes

- **Le non-concernement, entre ignorer ses droits et se passer de ses droits**

- ✓ **Retard de prise en charge :**

une notion de « droits sociaux » qui ne « parle pas » aux jeunes ; un manque d'informations sur les ML : les acteurs scolaires ne parlent pas des ML ; les ML ne communiquent pas vis-à-vis du grand public ; stigmatisation du public des ML (« cas sociaux »)

- ✓ **Impasse sur l'offre :**

jeunes en échec scolaire distant de la formation ; délais de prise en charge mal ressentis ; aspiration à l'indépendance vs aides et accompagnement

- **Combien de jeunes « invisibles » ? L'enjeu des NEETs non accompagnés**

Cf. thèse de Claire Bernot-Caboche (2015) émet une hypothèse d'une cohorte de jeunes « invisibles » âgés de 15 à 29 ans de 500 000 à 1 million (à discuter dans le futur rapport).



En conclusion sur cette quatrième question

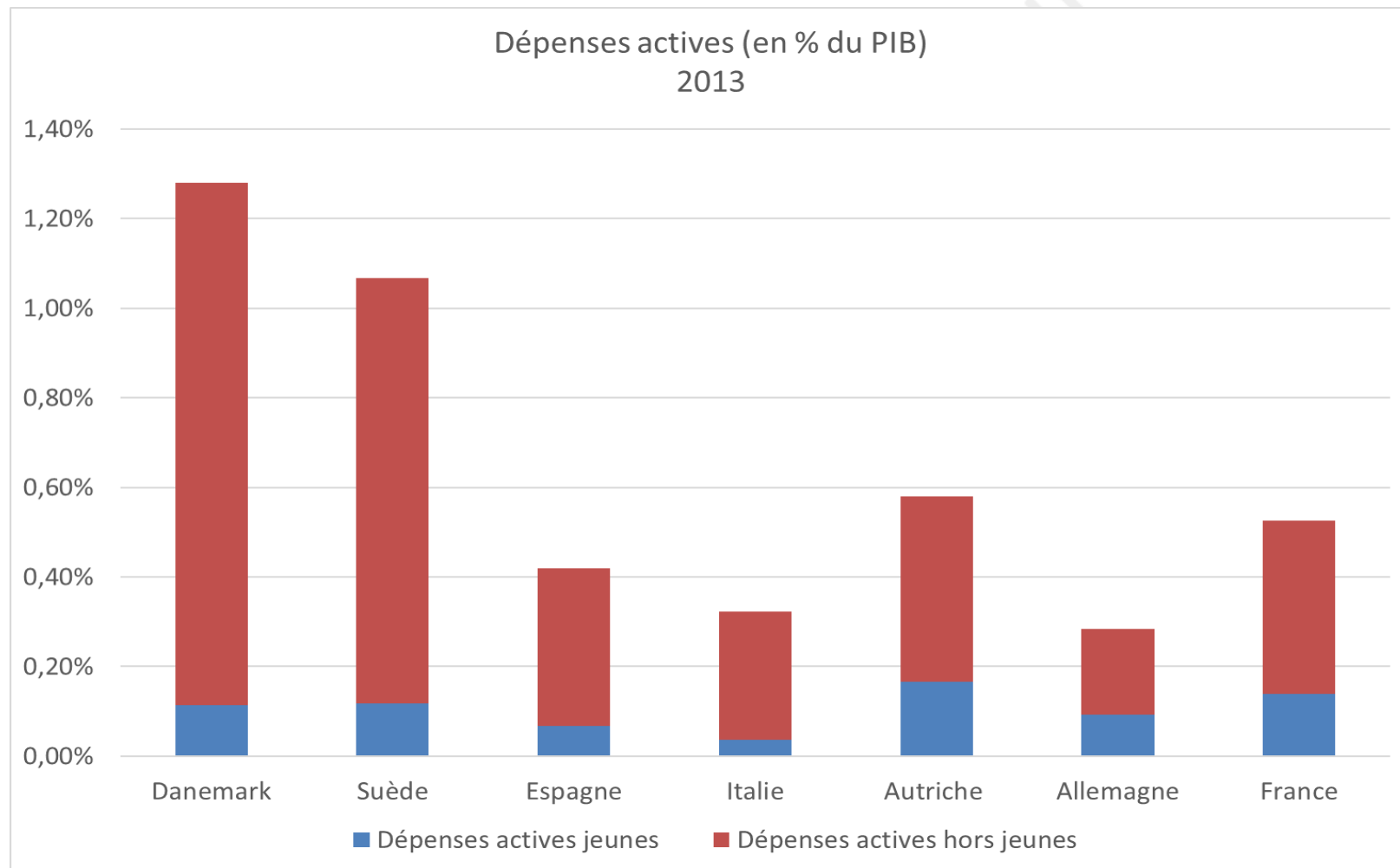
1. Un **niveau faible des compétences cognitives de base** (littératie et numératie) pour environ 10 % des jeunes de 16 à 29 ans ayant quitté le système scolaire.
2. Les **freins dits « périphériques »** sont nombreux et substantiels : mobilité géographique (transports et résidence), logement, numérique, santé, articulation entre vie familiale et vie professionnelle, difficultés financières, difficultés administratives. Ils constituent les premiers freins à l'emploi pour certains jeunes.
3. Les **modalités d'acquisition des droits sociaux** ont un impact sur l'insertion des jeunes éloignés de l'emploi et/ou privés de soutien familial : le défaut de couverture sociale et la faiblesse des ressources sont associés à une précarité défavorable à l'élaboration d'un projet professionnel et à l'exécution des démarches d'insertion.
4. Des phénomènes de **non-recours** à l'offre d'insertion sociale et professionnelle sont constatés. Egalement, une partie des jeunes NEETs sont non-repérés et non-accompagnés (**jeunes « invisibles »**).



5/ Quel bilan peut-on dresser des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes ?



Un effort financier pour les jeunes relativement important

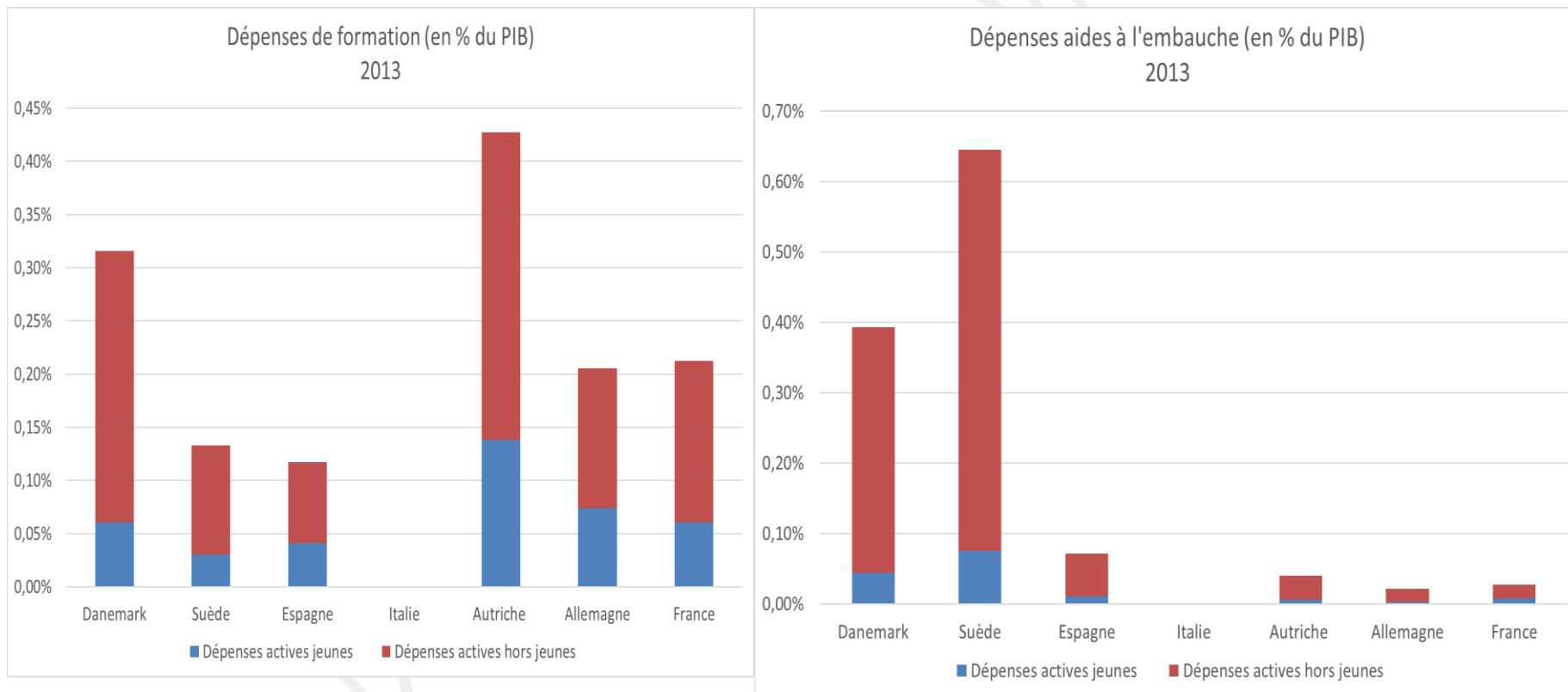


Base Politiques Marché du Travail – Commission européenne

*Les dépenses actives comprennent les dépenses²d'emplois aidés et de formation.
Elles ne comprennent pas les dépenses d'accompagnement.*



Un effort important de formation des jeunes mais peu d'aides ciblées



Des dispositifs nombreux et variés

1- Dispositifs spécifiques aux jeunes (emploi aidé / accompagnement)

- Emplois d'avenir (marchand / non marchand) (20 000 / 60 000 jeunes en 2015)
- CUI-CIE « Starter » (marchand) (15 000 jeunes)
- Contrat de génération (15 000 jeunes)
- Exonération à l'embauche de jeunes en CDI (560 000 jeunes)
- Garantie jeunes (50 000 jeunes en 2016)
- CIVIS (180 000 jeunes)
- ANI jeunes (Pole emploi / Missions locales) (25 000 / 25 000 jeunes)
- Accompagnement intensif jeunes AIJ (Pole emploi) (80 000 jeunes)

2- Emplois aidés non spécifiques aux jeunes

- CUI-CAE (non marchand) (55 000 jeunes)
- CUI-CIE (marchand) (10 000 jeunes)
- Insertion par l'activité économique (40 000 jeunes)

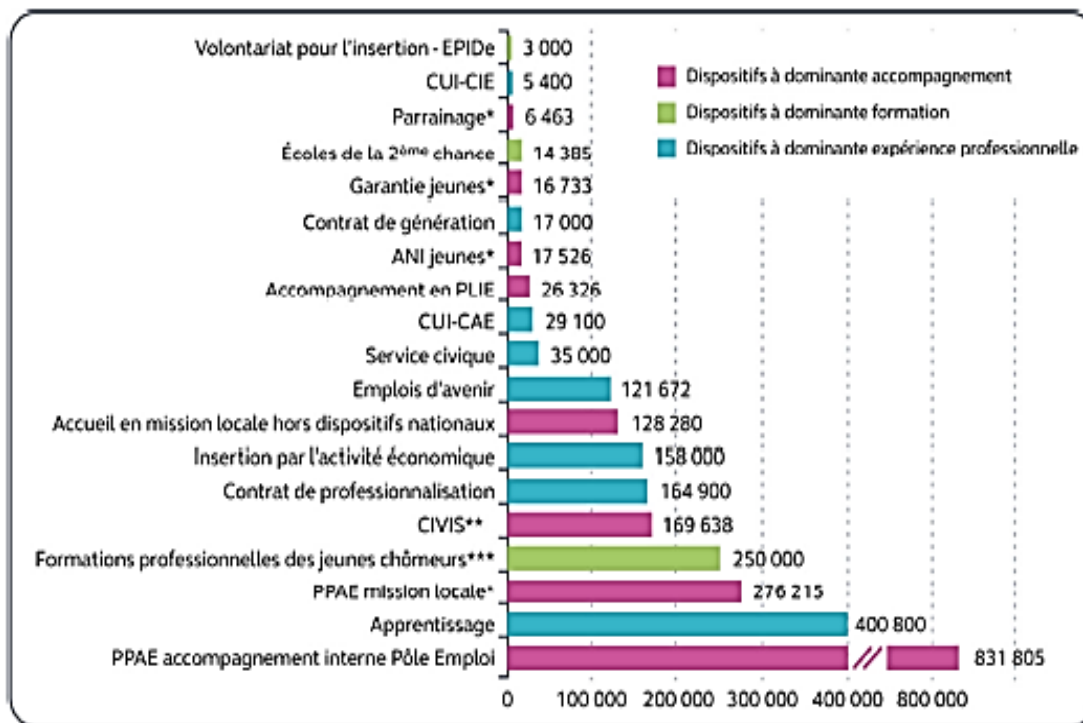
3- Dispositifs généraux de baisse du coût du travail

- Allègements généraux de cotisations)
- CICE
- Aide embauche PME / Aide première embauche



Un grand nombre de jeunes concernés par ces dispositifs

Graphique n° 4 : nombre de jeunes comptabilisés dans les dispositifs



Source : DARES, Pôle emploi, Traitement Cour des comptes.

* DARES, stocks moyens annualisés, chiffres 2015, - Légende : en rouge : dispositifs à dominante accompagnement ; en vert : dispositifs à dominante formation ; en bleu : dispositifs à dominante expérience professionnelle

** Le CIVIS a été supprimé par la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels.

***DARES, Formation professionnelle, chiffres 2013 tous financeurs confondus



Caractéristiques des principaux dispositifs

Programme	Durée	Nombre de jeunes annuel (2015)	Montant de la subvention	Taux d'insertion en emploi à 6 mois
Contrats aidés				
Emplois d'avenir marchands	2,5 ans (durée initiale prévue)	20290	36% du SMIC Brut	non encore disponible
Cui-CIE	9,4 mois (durée initiale prévue)	9700	35% du SMIC Brut	63%
CUI-CIE Starter (Jeunes de moins de 30 ans)	9,8 mois (durée initiale prévue)	15300	45% du SMIC Brut	non encore disponible
Contrat de Génération	3 ans (durée théorique)	14693	22% du SMIC Brut	sans objet
Insertion par l'Activité Economique	12 mois (durée effective EI et ACI)	42259	64% du SMIC Brut (montant moyen)	A compléter
Emplois d'avenir non marchands	1 an 9 mois (durée initiale prévue) (durée théorique)	60536	76% du SMIC Brut	non encore disponible
CUI-CAE	11,6 mois (durée initiale prévue)	54716	70% du SMIC Brut	43%
Aides spécifiques embauches jeunes (hors apprentissage)				
Exonérations Jeunes en CDI	entre 3 et 4 mois	560000	4% du SMIC Brut	sans objet
Aides générales				
Allègement généraux	permanent	A compléter	[28,5% - 0%] du SMIC Brut (jusqu'à 1,6 SMIC)	sans objet
Exonérations famille	permanent	A compléter	1,8% du SMIC Brut (jusqu'à 3,5 SMIC)	sans objet
CICE	permanent	A compléter	6% du SMIC Brut (jusqu'à 2,5 SMIC)	sans objet
Embauches PME	2 ans	350000 (2016)	11% du SMIC Brut	sans objet
Aides Première embauche	2 ans	1640	11% du SMIC Brut	sans objet



Les dispositifs d'accompagnement en direction des jeunes

Programme	Public cible	Opérateur	Durée effective	Nombre de jeunes bénéficiaires (flux annuel)	Taux d'insertion dans l'emploi	Taux d'insertion dans l'emploi durable	Taux d'accès à une formation
CIVIS (2005-)	Jeunes peu ou pas qualifiés (ou éloignés de l'emploi freins au)	Missions locales	10 mois	180 000	50% à 12 mois (Source enquête RCA) 35% à 12 mois (Source I-MILO)	20% à 10 mois (Source I-MILO)	9% (à la sortie du programme)
Contrat d'Autonomie (2008-2013) Revenu Contractualisé (2010) d'Autonomie	Jeunes peu ou pas qualifiés et en difficultés d'accès à l'emploi (dans des quartiers de la politique de la ville)	Opérateurs privés de placement	6 mois	18000 (2009) ; 15000 (2010) ; 8500 (2011) ; 12800 (2012)	30% à 12 mois (Source enquête Contrat d'Autonomie - DARES)	?	12% à 12 mois (Source enquête Contrat d'Autonomie - DARES)
d'Autonomie	Même public cible que le CIVIS	Missions locales	11 mois	5000	50% à 12 mois (Source enquête RCA)	Idem CIVIS	Idem CIVIS
ANI Jeunes	Même public cible que le CIVIS	Missions locales	5 mois	25 000 /an (2012-2015)	15% (à la sortie de la phase 2) (Source I-MILO – Rapport GESTE)	13%(à la sortie de la phase 2) (Source I-MILO – Rapport GESTE)	8% (à la sortie du programme)
ANI Jeunes		Pôle Emploi	A compléter	28500 (2012)	50% (à la sortie de la phase 2) Rapport GESTE	36% (à la sortie de la phase 2) Rapport GESTE	?
Accompagnement Intensif des Jeunes (2014-)	Jeunes NEETS (présentant des freins essentiellement de nature professionnelle)	Pôle Emploi	A compléter	80000 (2015)	67% de taux d'accès à l'emploi 45% de taux de retour à l'emploi	28% de taux de retour à l'emploi durable	A compléter
Garantie Jeunes (2013-)	Jeunes en grande précarité financière	Missions locales	11 mois	50 000 (en 2016)	32% à 14 mois 40% à 20 mois	15% à 14 mois 20% à 20 mois	8%



Les emplois d'avenir : premiers éléments de bilan

Objectif : dispositif **ciblé** sur les jeunes peu ou pas qualifiés ayant des difficultés d'accès à l'emploi, d'une **durée longue** (3 ans), avec un accent mis sur la **formation**

Premières observations :

- Environ 40% sans diplôme, 40-45% au niveau CAP-BEP et 10-15 % niveau bac ou plus
- Plus de la moitié sans emploi ni formation dans les 4 mois précédant l'entrée
- Une formation pour 3 jeunes sur 4, un an après l'entrée en EAV
- Une formation certifiante pour près de la moitié des jeunes
 - = Deux fois plus que le taux d'accès à une formation certifiante pour une population comparable
- Des durées de formation variables (26 jours en moyenne la première année, moins de 8 jours pour un jeune formé sur deux)
- Une insertion dans l'emploi pour les sortants « à terme » meilleure à niveau de formation comparable

Evaluation à l'issue des EAV de 3 ans en 2017



La Garantie Jeunes : résultats d'évaluation

Tableau 4.4 : impact de la Garantie Jeunes sur le taux d'emploi des jeunes bénéficiaires de la cohorte 1

	Interrogation 1		Interrogation 2		Interrogation 3	
Taux d'emploi total	27,8	+7,5	31,9	+11,5**	39,9	+6,8
Taux d'emploi aidés, stages, service civique	8,6	+0,7	8,9	-0,3	10,2	-0,5
Taux d'emploi non durable (hors contrats aidés, stages et service civique)	9,1	+2,6	8,0	+3,5	10,8	-1,0
Taux d'emploi durable (i.e. CDI et CDD de 6 mois et plus hors, emplois aidés)	9,6	+4,3	14,5	+9,1**	18,6	+9,0*
Nombre d'observations	10123		8299		6729	

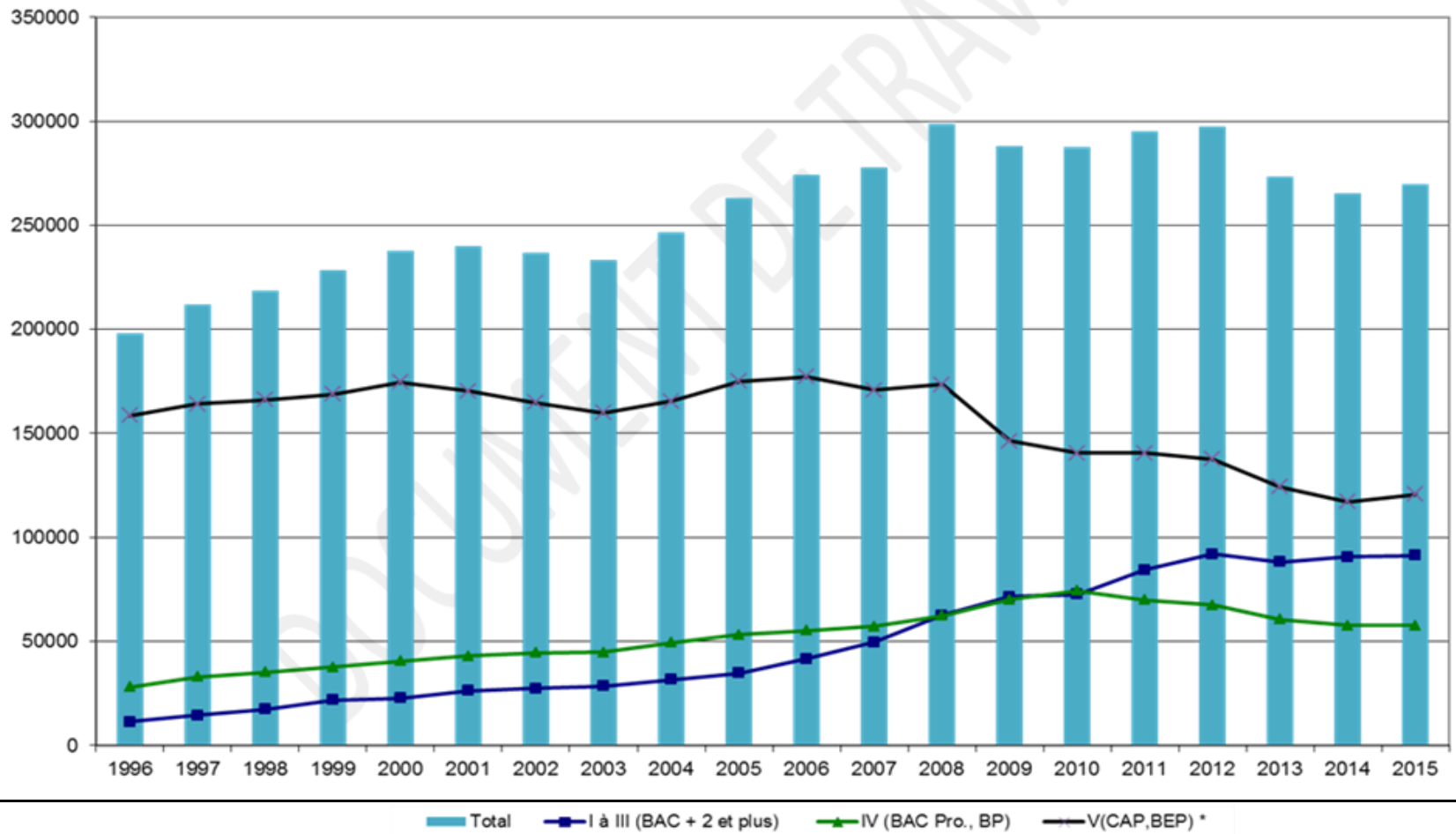
Source : DARES. Exploitation de l'enquête statistique suivi GJ. (***) : significatif au seuil de 1%, (**) : significatif au seuil de 5%, (*) : significatif au seuil de 10%.

Note de Lecture : à la deuxième interrogation, l'impact de la Garantie Jeunes est significatif au seuil de 5% sur le taux d'emploi en emploi durable des jeunes bénéficiaires. Lors de cette interrogation, la mise en place de la GJ a entraîné une hausse de la proportion de jeunes bénéficiaires en emploi durable de 9,1 points de pourcentage par rapport à ce qu'elle aurait été sans la Garantie Jeunes. Le taux d'emploi durable est de 14,5% (alors qu'il n'aurait été que de 5,4% sans la Garantie Jeunes).



L'apprentissage, une politique entre l'éducation et l'emploi

Depuis 2008, les entrées dans les formations en apprentissage de niveau V et IV diminuent à peine compensées par le développement du supérieur

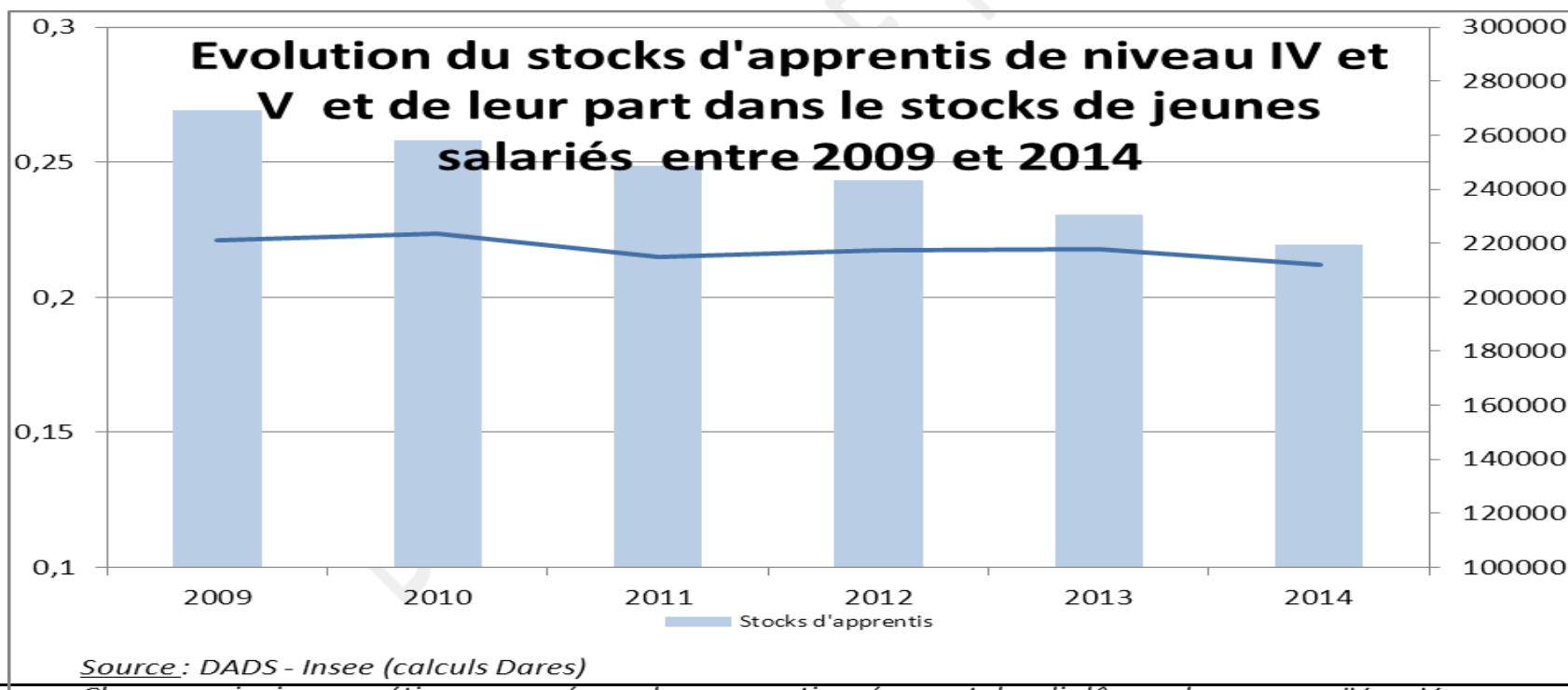


Evolution des entrées en apprentissage

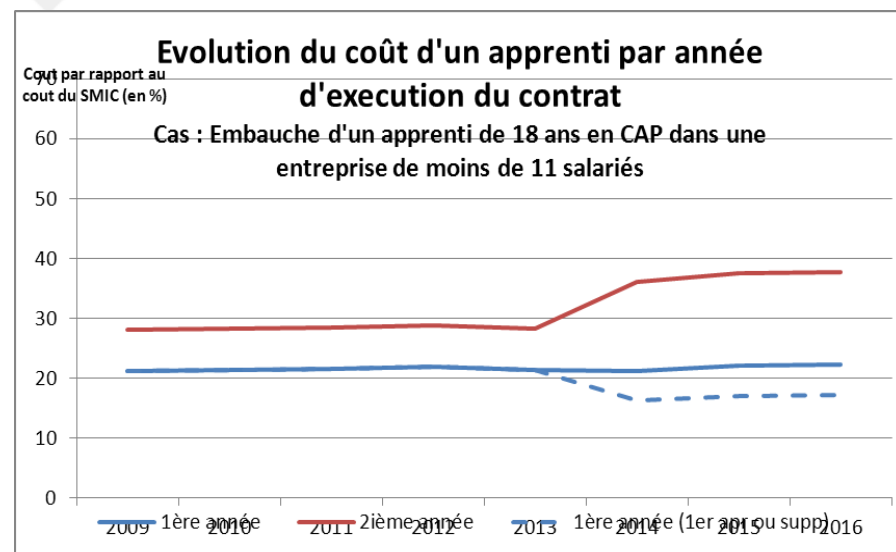
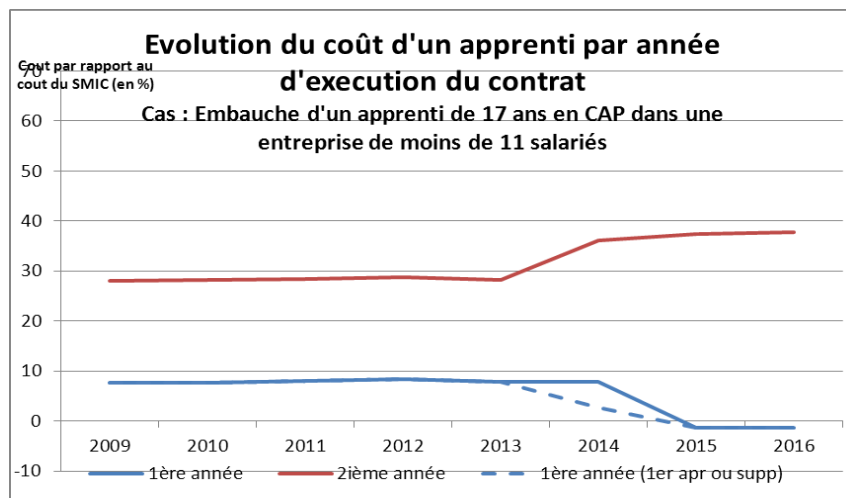
Plusieurs facteurs peuvent rendre compte de la baisse des entrées

- Baisse structurelle des embauches de jeunes dans les métiers concernés
- Réforme du baccalauréat professionnel en 2009
- Réforme des indemnités compensatrices en 2013

En sens inverse, la mesure TPE jeunes apprentis a entraîné une hausse des entrées en niveau V



Evolution du coût des apprentis pour l'employeur



L'apprentissage favorise l'insertion dans l'emploi, davantage encore dans le cas des moins diplômés

Tableau 1 • Évolution du chômage à trois ans pour les apprentis et les scolaires (%)

Niveau de diplôme le plus élevé	Part d'apprentis		Taux de chômage des apprentis			Taux de chômage des scolaires			Surchômage des scolaires	
	G2004	G2010	G2004	G2010	Evol.	G2004	G2010	Evol.	G2004	G2010
CAP-BEP-MC	34	45	11	26	15	21	35	14	10	9
Bac professionnel	24	31	6	11	5	13	24	11	7	13
BTS-DUT, autres bac+2	14	23	4	10	5	9	16	7	5	6
Licence professionnelle	25	31	6	6	0	5	12	7	-1	6
Master professionnel	7	11	3	7	4	7	13	6	4	6
Écoles de commerce	3	17	ns	8	ns	5	10	4	ns	2
Écoles d'ingénieurs	8	19	2	3	1	4	4	0	2	1

Sources : Génération 2004 (G2004) enquête 2007, Génération 2010 (G2010) enquête 2013 - bases comparables
 Champ : jeunes diplômés de formation professionnelle - MC : mention complémentaire



En conclusion sur cette cinquième question

- 1- Un effort financier relativement important en faveur des jeunes
- 2- Des dispositifs ciblés sur les jeunes (baisse du cout du travail ou accompagnement)
- 3- Et des dispositifs non ciblés qui bénéficient aussi aux jeunes
- 4- Des premiers éléments d'évaluation encourageants pour les dispositifs plus ciblés que sont les Emplois d'avenir et la Garantie jeunes ? A confirmer
- 5- Une érosion des entrées en apprentissage, malgré des résultats positifs



Quels leviers d'action à la main des partenaires sociaux pour une meilleure insertion professionnelle des jeunes ?

A discuter

